CHUSCLAN



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER-JUIN 2019

Sommaire

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL p. 4-7

MÉDIATHÈQUE p. 7

INVESTISSEMENTS p. 8-11

BUDGET p. 12-14

ÉTAT CIVIL p. 15

ACTION DU CCAS p. 16

INFORMATION - PRÉVENTION p. 17-25

VIE ASSOCIATIVE p. 26-47

- Entre Chusclan et Pissila p. 26
- Cèze Danse p. 27
- Club Taurin Lou Mistrou p. 28-29
- Tennis Club de Chusclan p. 30
- Football Club Chusclan Laudun p. 31
- Chuscl'en Forme p. 32
- La Belle Époque p. 33
- Entrons dans leur danse p. 34-35
- Les Amis de Gicon p. 36
- Alex'Quisse p. 37
- Les Pattes Actives p. 38
- Ensemble Vocal Monticant p. 39
- Terres et Formes p. 40-41
- Sculpt'Art p. 42-43
- Association des Parents d'élèves p. 44-45
- Syndicat des Vignerons de Chusclan p. 46-47

AGENDA p. 48

réalisé par irisagency

ÉVÉNEMENT

Chusclan



Le presbytère fait peau neuve !

Suite au délabrement des murs à l'intérieur du presbytère, au rez-de-chaussée, dû à l'humidité, des travaux de doublage étaient nécessaires. L'entreprise d'Hervé Alègre, plaquiste du village, a été choisie par les bénévoles de la paroisse afin de les réaliser en juin 2018.

Une réfection a été réalisée en raison de l'apparition d'une grande fissure au-dessus d'une fenêtre de la façade du premier étage, empêchant la fermeture des volets, ainsi qu'une infiltration en bordure du toit. L'entreprise Opus Caementei, de Laurent Marrosu maçon de la commune, a été sollicitée en mai 2019. Les façades ont été refaites ainsi qu'un renforcement métallique au niveau de la fissure.

Ces travaux ont été financés par la paroisse de Chusclan.

L'ensemble paroissial remercie ces deux entreprises pour leur efficacité et professionnalisme.



en Image



Le Mot du 1er Adjoint



La seconde revue municipale de l'année de notre commune coïncide généralement avec le début de l'été. Cette année, c'est avec un petit peu de retard que j'ai le plaisir de vous la présenter.

Les évènements particulièrement difficiles sur le plan social qui se sont déroulés durant plusieurs mois dans notre pays, même compréhensibles par certains, ont tout de même fortement perturbé notre vie de tous les jours. Il est désolant de constater les dérives, les destructions et les violences vécues.

Espérons que les réformes, la moralité, la compréhension et la sagesse nous aideront à franchir ce cap.

Plus près de vous, au printemps, l'équipe municipale a voté le budget 2019 de notre commune. C'est autour de lui que s'articule la gestion de notre village. Il permet de gérer le présent et préparer l'avenir en vue de futurs projets.

A cette occasion, quelques pages du bulletin municipal sont consacrées à une présentation de l'ensemble des travaux et investissements effectués depuis 2014, l'état de nos finances et les projets à venir pour poursuivre l'engagement que nous nous sommes fixés d'améliorer notre cadre de vie.

Mais l'été est arrivé, et bien sûr avec les beaux jours, des règles de sécurité et de civisme s'imposent à nous tous.

Nous sommes un village à risques « incendies de forêt », et la plus grande vigilance est de mise !

Nous venons de connaître une seconde période de canicule, une sècheresse importante se profile. Ne gaspillons pas l'eau ! Economisons-la !

Soyons respectueux, sachons que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ». Nous constatons malheureusement une prolifération des déjections canines dans le village. Votre mairie a implanté des distributeurs extérieurs de sacs pour que chacun puisse laisser les espaces publics propres.

Enfin, faisons abstraction de cette pollution médiatique diffusée tous les jours dans la presse, dans les médias ou les réseaux sociaux. Vivons en bon citoyen qui se respecte et l'été n'en sera que plus beau.

En cette période de vacances, faisons un clin d'œil au Tour de France ! Tous les français passionnés par cette grande fête sont au rendez-vous au bord des routes pour encourager « ses coqs » à la conquête du maillot jaune : une bouffée d'oxygène, de fierté et de plaisir.

A Chusclan ou ailleurs, je vous souhaite, à toutes et à tous, le plus beau des étés.

BERNARD CHARMASSON

Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS

Révision de la signalétique

La signalétique doit être revue à l'intérieur de la ville. Un contact doit être pris avec les entreprises, les commerçants et artisans de la ville pour connaître ceux qui sont intéressés.

La commune prévoit l'acquisition de ces panneaux complémentaires auprès de la société Lacroix Signalisation ayant réalisé l'installation d'origine, afin de conserver une cohérence et une harmonisation avec les supports existants, et prévoit de prendre à sa charge 50% du prix par planche étoile sur facture, au titre de son soutien du développement économique de la commune,

Le conseil municipal,
à l'unanimité,
- **Décide** de participer à 50% du prix facturé pour l'acquisition et la pose de la signalisation des entreprises et des commerces,
- **Précise** qu'un titre d'un montant de 50% de la facture sera émis à l'encontre du demandeur,
- **Précise** que le nombre de panneaux sera limité afin de permettre une bonne compréhension des informations.

SDIS Lettre RAR du 15/01/2019 : modification de la contribution

En date du 18/09/2018, la commune a été destinataire de la délibération du Conseil d'Administration du SDIS Gard portant sur les nouvelles modalités de calcul applicables aux contributions des communes au budget du SDIS : le montant estimatif de participation de la commune de Chusclan pour 2018 devait s'élever à 52 149.80 € et en 2019 à 50 992.01 €

Cette délibération a été déféré par Monsieur le Préfet qui a introduit un référé suspension devant le Tribunal Administratif de Nîmes.

Le calcul de la contribution a été établi à partir des dispositions de l'article R.1424-32 du CGCT et en attente du jugement de fond, la commune doit régler pour 2019 :
78 373, 09 €.

Le Conseil Municipal décide d'attendre pour effectuer le paiement la suite donnée.

Revalorisation de 2.2 % des valeurs locatives cadastrales en 2019 (source : la lettre du Maire N°2070 du 08/01/2019)



Finances locales P.5

Revalorisation de 2,2% des valeurs locatives cadastrales en 2019

Compte tenu de l'inflation, la revalorisation annuelle des valeurs locatives sera de +2,2% en 2019 (au lieu de 1,2% l'année dernière). En effet, depuis 2018, cette revalorisation est désormais fonction de l'évolution, calculée par l'INSEE, de **l'indice des prix du mois de novembre de l'année n-2 au mois de novembre de l'année n-1**. L'inflation étant importante, la revalorisation l'est aussi. **Sans même modifier les taux des impôts locaux**, et indépendamment des dégrèvements et du dynamisme des bases, il y aura donc **une augmentation mécanique de la recette fiscale**. Le ministre de l'Action et des comptes publics Gérald Darmanin a indiqué à l'Assemblée nationale le 18 décembre 2018, qu'ainsi, les recettes des collectivités territoriales - taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises - augmenteront de plus de 1 milliard d'€. ■

→ *NOTRE CONSEIL :* les communes devront expliquer cette disposition sauf à se voir imputer par la population la responsabilité de l'augmentation des impôts locaux. Cette précision pourra, par exemple, figurer utilement dans le rapport sur le débat d'orientation budgétaire (DOB).

Compte-tenu de l'inflation, la revalorisation annuelle des valeurs locatives sera de 2.2 % en 2019. Par conséquent, les taxes foncières, taxes d'habitation et cotisations foncières des entreprises augmenteront.

Les communes devront expliquer cette disposition si elles ne veulent pas se voir imputer la responsabilité de l'augmentation des impôts locaux par les administrés.

Le Conseil Municipal prévoit l'insertion de cette information dans le prochain magazine municipal.

Adhésion au service « protection des données » du CDG 30 et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Comme évoqué au Conseil Municipal du 6 novembre 2018, le RGPD est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Rappel : Il apporte certaines modifications en matière de protection des données. Il responsabilise les CT sur la protection des données collectées et la sécurité des systèmes d'information. Le CDG 30 propose la mise à disposition d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) mutualisé pour accompagner la collectivité dans sa mise en conformité.

Tarif en fonction de la strate :
Commune de 500 à 2 000 habitants :
- Mise en place (forfait) : 750 €
- Suivi annuel : 250 €
- Accompagnement sur des questions ponctuelles (coût journée sur bons de commande) : 250 €

La démarche d'adhésion nécessitait au préalable de saisir le comité technique pour avis avant de délibérer pour pouvoir signer la convention.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion au service « protection des données » du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).

Le conseil municipal donne son accord pour adhérer à la convention de mutualisation avec le CDG 30.

CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) – transfert compétences eau et assainissement

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien prendra la compétence eau et assainissement au 1er janvier 2020.

Les budgets annexes des communes seront clôturés et l'ensemble de l'actif et du passif repris au niveau du budget principal.

Puis chaque commune procédera à la mise à disposition de la CAGR des actif et passif liés à la compétence (sur production au comptable de la délibération et du PV de mise à disposition).

La CLECT sera réunie pour procéder à l'évaluation des charges transférées. Cette évaluation servira au conseil communautaire de la CAGR pour recalculer les attributions de compensation des communes.

S'agissant dans le cas présent de SPIC, par principe équilibrés en recettes et en dépenses, pour chaque commune transférant sa compétence à la communauté seul le flux financier régulier ou exceptionnel qui existait entre le budget principal de la commune et son budget annexe devrait être recensé au titre des charges, qui devraient réduire les attributions de compensation perçues par les communes. C'est la CLECT qui déterminera les règles d'évaluation de ces charges.

Monsieur le Maire explique qu'actuellement des discussions ont lieu au niveau de l'Etat : le transfert pour les communes situées dans le périmètre d'une communauté d'agglomération, devrait avoir lieu au 1er janvier 2020. En ce qui concerne les communes situées dans des communautés de communes, le principe d'un dispositif de report au 1er janvier 2026 a été acté. Quid de l'alignement ou non du transfert de compétence eau et assainissement sur les communautés de Communes ?
De plus, la gestion des eaux pluviales (pluvial fermé), compétence distincte de l'assainissement, devient obligatoire pour les communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2020. Il faudra être attentif aux règles d'évaluation des charges.

Indemnités de gardiennage de l'Eglise

Le montant est fixé en 2019 à 479.86 €, identique à 2018. Il sera versé à madame Marquis Pierrette qui assure cette mission.

Charte de prévention des consommations à risques lors des fêtes traditionnelles des communes du Gard

Dans le Gard, les acteurs publics (mairies, Préfet) se mobilisent pour que les fêtes ne soient pas entachées d'incidents déplorables. Dans ce cadre, la prévention sur les conduites à risques (et notamment l'alcoolisation excessive) est une priorité. Il s'agit non pas de limiter la fête, mais de proposer des dispositifs préventifs (espaces repos, transports collectifs) pour accompagner la fête.

Cette charte vise à faire connaître et valoriser les bonnes pratiques mises en place par chacun dans le domaine de la prévention lors des événements festifs.

Cette charte a pour objet d'accompagner les maires dans leurs démarches, par des formations, des mises à disposition de matériels, des échanges d'informations.

Il est important de distinguer 3 aspects dans la préparation des événements festifs :
- L'aspect sécurité, lié à la réglementation en vigueur, rappelé par les circulaires préfectorales,
- L'aspect secours avec le dispositif prévisionnel de secours (DPS) qui rentre dans le cadre de la réglementation nationale,
- L'aspect prévention qui fait l'objet de la présente charte et dont la mise en place est laissée à la discrétion de chacun.

Cette charte est signée par :
- La Présidente de l'association des maires
- Le Préfet du Gard
- Le Maire

Le Conseil Municipal valide la signature de la charte.

VOTE A L'UNANIMITE

TRAVAUX

Demande de subvention au titre des amendes de police [2019]

La commune peut bénéficier d'une subvention pour effectuer des travaux commandés par les exigences de la sécurité routière dans le cadre de l'aménagement de l'intersection située chemin des près / Chemin Saint Roch / rue du ruisseau, au titre de la répartition du produit 2019 des amendes de police en matière de sécurité routière aux communes de moins de 1000 habitants. Les travaux d'aménagement envisagés sont estimés à 67 976.16 HT, et sont programmés au cours de l'année 2019.

Monsieur le maire expose l'avant-projet de travaux destinés à renforcer la sécurité au niveau de l'intersection située chemin des près / chemin Saint Roch / rue du ruisseau :
- Elargissement de l'intersection afin de permettre aux véhicules de secours (pompiers) d'accéder à la salle multiculturelle ainsi qu'aux zones boisées (protection incendie) et de faciliter le croisement des véhicules au niveau de l'intersection, afin d'éviter les manœuvres pouvant provoquer d'éventuels accidents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
- **Décide** la réalisation des travaux de sécurisation de l'intersection située chemin des près / chemin Saint Roch/ rue du ruisseau pour un montant de 67 156 € HT sur l'année 2019,
- **Décide** d'inscrire les crédits suffisants au budget primitif 2019.
- **Autorise** monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Gard au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

VOTE à L'UNANIMITE

Conseils Municipaux

DÉLIBÉRATIONS

Accord cadre de travaux sur les réseaux humides – Programme 2019 et suivants

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux réalisés chaque année sur les réseaux humides de la Commune, travaux réalisés par DAUMAS TP, jusqu'à aujourd'hui titulaire d'un accord cadre à bons de commande de travaux. Il fait part de la fin prochaine de cet accord cadre et par conséquent de la nécessité de le relancer, afin de permettre de répondre aux demandes en termes de travaux sur les réseaux humides.

Les Communes de Codolet et Orsan étant dans la même situation, il a été jugé opportun de lancer un accord cadre commun dans le cadre d'un groupement de commande ;

Un groupement de commande a donc été constitué, groupement précisant que le coordonnateur était le Maire de Chusclan, et lui déléguant le pouvoir pour la passation et la signature de l'accord cadre. (Délibération du 13 décembre 2018).

En fonction du montant annuel de travaux réalisés par les 3 Communes sur les réseaux humides, l'accord cadre de travaux à bons de commande a été prévu sur une durée ferme de quatre ans, avec par an un minimum de travaux de 30 000 € HT (10 000 € par commune) et un maximum de 200 000 € HT.

En rapport avec le montant maximal de 200 000 € HT et de la durée de 4 ans, les modalités de consultation seront celles de la procédure adaptée.

Ainsi, Monsieur le Maire, détaille le déroulement de la procédure avec l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence dans un journal d'annonces légales, puis en fonction des offres transmises et sur la base des critères de jugement prévus au règlement de la consultation, le candidat mieux disant sera retenue.

Ainsi, Monsieur le Maire précise le résultat, avec 2 entreprises qui ont transmis une offre dématérialisée, le lauréat étant l'entreprise Daumas de Laudun jugée mieux disante suivant les critères de jugement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :
- D'approuver le mode et le déroulement de consultation pour la passation d'un accord cadre de travaux à bons de commande dans le cadre de la procédure adaptée.
- D'approuver les caractéristiques du marché à passer, à savoir un accord cadre à bons de commande d'une durée ferme de 4 ans avec sur cette durée un minimum annuel de 10 000 € HT et un maximum annuel de 200 000 € HT.
- D'approuver le choix de l'entreprise Daumas TP mieux disante,
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire, pour signer le marché et l'ensemble des pièces qui s'y rapporteront.

Acquisition du lot détaché de la propriété de M. Pierre RIVIER – Section A n°1211p

Monsieur le maire expose l'avant-projet de travaux destinés à renforcer la sécurité au niveau de l'intersection située chemin des près / chemin Saint Roch / rue du ruisseau et explique la nécessité d'acquérir le lot détaché de la propriété de monsieur Pierre RIVIER – section A n°1211p (plan annexé à la délibération) afin de permettre sa réalisation :
- Elargissement de l'intersection afin de permettre aux véhicules de secours (pompiers) d'accéder à la salle multiculturelle ainsi qu'aux zones boisées (protection incendie) et de faciliter le croisement des véhicules au niveau de l'intersection, afin d'éviter les manœuvres pouvant provoquer d'éventuels accidents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :
- **D'accepter** l'acquisition du lot détaché – section A n°1211p appartenant à monsieur RIVIER Pierre, lieudit « LES COSTES », d'une superficie de 262 m2, au prix global de 7860 euros,
- **De donner** tous pouvoirs à monsieur le maire pour signer l'acte à intervenir,
- **De préciser** que les frais d'acte sont à la charge de la commune,
- **De désigner** l'étude de maître RIVIER pour l'établissement de l'acte.



Présentation du projet de sécurisation du chemin Combe de Carmignan / chemin des Rogations par Monsieur Thomas PELTIER, ingénieur chef de projet du CEREG

La section concernée par le projet est située du carrefour des écoles jusqu'au chemin des rogations (350m)
Les travaux envisagés :
- Création d'un cheminement piéton normalisé
- Elargissement de la chaussée à 5.50 m
- Aménagement carrefour Rogation avec giratoire Ø de 17 m / sécurisation, ralentissement
- Aménagement carrefour RD 138 avec giratoire Ø de 15 m / sécurisation, ralentissement
- Enfouissement éclairage public
- Travaux de renouvellement sur les réseaux d'eau potable et eaux usées

Quelques précisions :
- le cheminement piéton sera conçu pour ne pas être franchissable par des véhicules
- un plateau est prévu dans l'aménagement pour ralentir la circulation
- l'accès au parking doit être prévu suffisamment large pour permettre une bonne visibilité
Les travaux seront planifiés de façon à nuire le moins possible à l'ensemble des usagers.
Le coût du projet sera d'environ 150 000 € HT pour la 1er tranche (voirie) et de 180 000 € HT pour la 2ème tranche (réseaux). Les travaux devraient être achevés normalement fin 2019.

Le conseil municipal approuve le projet.

VOTE A L'UNANIMITE

Nouveautés de la Médiathèque Augustin



Investissement de la Commune

POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

SOINS À LA PERSONNE

Ouverture du Pôle Médical en 2018, maison de santé pluridisciplinaire pour adapter le service médical de la commune et plus largement du territoire aux besoins des usagers :

Une pharmacie et de nombreux professionnels, kinésithérapeute, infirmières, médecin généraliste, ostéopathe, diététicienne.



Aquisition du terrain 541 560€

ACCÈS AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

Une nouvelle salle multiculturelle est venue remplacer l'ancien centre socio-culturel Gabriel Arnaud fermé en 2016, suite à une non-conformité du bâtiment et présentant des garanties de solidité insuffisantes.



ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AUX JEUNES MÉNAGES

Le projet de création du lotissement « Clos des Vignes » a été initié pour permettre à de jeunes couples d'accéder à la propriété.
Situé à proximité de tous les services nécessaires à la vie quotidienne (pôle médical, espace de loisirs, école…), il est composé de 13 parcelles dont 11 ont déjà trouvé acquéreur. La vente de l'ensemble des lots permettra de récupérer l'investissement initial (achat terrain + travaux).



Investissement de la Commune

RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES



ASSAINISSEMENT : 189 590€

- 2014 : Centre Village
- 2016 : Réseau Guinguette
- 2017 : Lotissement Clos des Vignes
- 2018 : Impasse des Colettes /rue de la violette ; Chemin Combe de Carmignan Avenue du Pont

EAU POTABLE : 294 659€

- 2014 : Centre Village
- 2015 : Poteaux Incendie
- 2016 : Réservoir haut ; rue du ruisseau
- 2017 : Forages réservoir haut
- 2018 : Chemin Combe de Carmignan ; Route d'Orsan

VOIERIE-PARKING : 504 682€

- 2014/15 : contournement Nord Village (rue surville, rue Colombier, chemin des Costes)
- 2016/17 : création parking rue basse
- 2017 : chemin des Rogations ; chemin de «Monticaut»



ECLAIRAGE PUBLIC

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX (ÉLECTRIQUE MT/BT, TÉLÉPHONIQUE, GAINE NEUTRE) : 572 134€

- 2014 : rue de Surville
- 2015-16 Chemin Combe de Carmignan
- 2018 : Poste de Bergasson, Pas de Gicon Poste Colette, chemin des Rogations

Investissement de la Commune

POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

RENDRE LA VILLE ACCESSIBLE À TOUS

Mise en accessibilité des bâtiments : Mairie, groupe scolaire, Maison des Arts, Médiathèque, salle St Sébastien et église. 87 688 €

La commune de Chusclan s'est engagée à améliorer l'accessibilité des établissements ouverts aux publics et pour cela a diagnostiqué les travaux prioritaires réalisés selon un agenda d'Accessibilité Programmée.

Installation ascenseur, éclairage PMR, création de places de stationnement, garde-corps, accès sanitaires, rampe handicapés…



SÉCURISER NOTRE ESPACE DE VIE

2014 : Mise en sécurité Carrefour du cimetière (2ème tranche) 58 800 €

2016 - 2017 : Mise en sécurité RD - Plateau de ralentissement Chemin des Horts 45 018 €

DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE

2016 - 2017 : Déploiement de la fibre optique : 165 546 €

L'accès à Internet à Très Haut Débit est aujourd'hui un enjeu de développement de nouveaux services à la population et aux entreprises.

GARANTIR UN ACCUEIL DE QUALITÉ À L'ÉCOLE

- Aménagement d'une salle de motricité (fermeture préau)
- Travaux peinture façades, portail et clôture
- Revêtement sol et peinture classe
- Matériel informatique (école numérique)



FACILITER LA VIE DES FAMILLES

Portail en ligne ARG : 3000€

Création d'un portail famille, facile d'utilisation pour gérer les réservations aux services Cantine et Accueil de Loisirs Périscolaire.

Avec un compte personnalisé sécurisé vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne :
- Gérer les informations de votre compte
- Consulter et payer leurs factures.
- S'inscrire et réserver aux différentes activités

PROTECTION CONTRE LES FEUX DE FORÊT, TOUS CONCERNÉS !

2015-2016-2018 : Travaux d'entretien forêt 38 649€

La Mairie agit pour le bien de tous avec un programme d'entretien et de débroussaillement annuel et des actions de sensibilisation auprès des propriétaires concernés.

Investissement de la Commune

POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE



EMBELLISSEMENT - FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Tout en respectant l'environnement, la Mairie s'appuie sur les entreprises locales pour l'aménagement d'un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes, optimiser le fleurissement pour l'embellissement et encourager un engagement collectif pour la propreté du village.

- 2014 : 19 917€
Embellissement - achat de jardinières - contrat entretien ville - fleurissement

- 2015 : 19 076€
Embellissement - achat de jardinières - contrat entretien ville - fleurissement

- 2016 : 25 606€
Embellissement avenue du Pont - plantations d'arbres parking Sud, nettoyage allées Parc Pontal - Contrat entretien ville - fleurissement

- 2017 : 15 723€
Nettoyage allées Parc Pontal - Contrat entretien ville - fleurissement

- 2018 : 17 935€
Contrat entretien ville et salle multiculturelle Fleurissement

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

La richesse et l'engagement du tissu associatif est une chance pour notre village et la municipalité tient à soutenir les bénévoles dans leurs actions sources du bien vivre ensemble et du développement de lien social.

Maintien des subventions aux associations

Mise à disposition des salles communales

Maintien des équipements sportifs
- 2014 : Création auvent boulistes 47 618 €
- 2016 : Réhabilitation clôtures stade de foot et courts de tennis 25 262 €

Partenariat logistique ou financier pour l'organisation des manifestations

- Les vendanges de l'histoire « Syndicat des Vignerons »

- Manifestations taurines « Club Lou Mistraou »

- Rallye des cotes du Rhône primeur « Vélo club Chusclan »

- Trail des deux châteaux « Les pattes actives chusclanaises »

- Soirée Africaine « Entre Chusclan & Pissila »

- Le printemps des chorales « Ensemble Vocal Monticant »

Budget de la Commune

Malgré un contexte difficile, la municipalité poursuit ses projets d'investissement.

DIMINUTION DES RECETTES

Diminution de la DGF

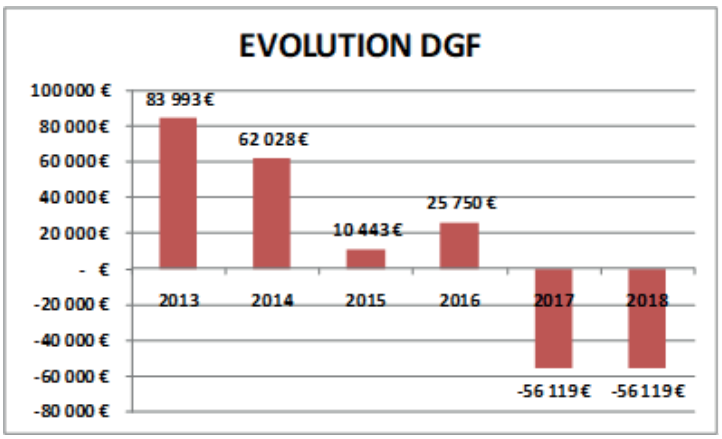
La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

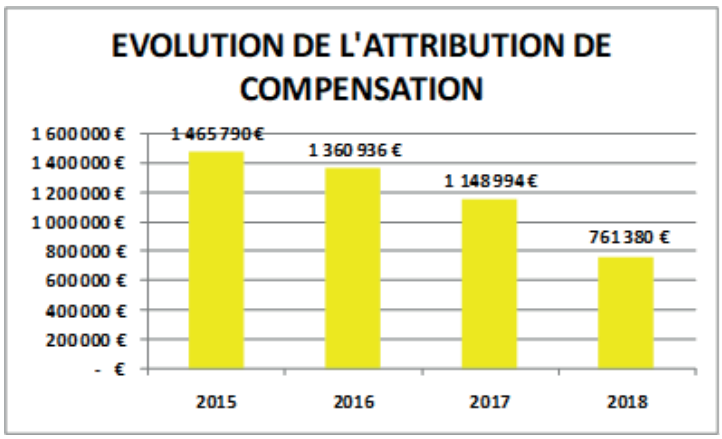
Entre 2013 et 2019, elle est passée de :
+ 83 993 € à – 56 119 €
soit une perte de 140 112€

Diminution de l'attribution de compensation

La dotation de l'attribution de compensation est versée par l'agglomération du Gard Rhodanien.

Entre 2015 et 2019, elle est passée de :
1 465 790 € à 761 380 €
soit une perte de 704 410€





FISCALITÉ

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATI	
	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate	Part communale	Moyenne de la strate
2014	3,61%	11,80%	11%	15,62%	40,16%	45,16%
2015	3,61%	12,00%	11%	15,69%	40,16%	45,28%
2016	3,61%	12,16%	11%	15,62%	40,16%	45,38%
2017	3,61%	12,24%	13,16%	15,42%	40,16%	43,70%
2018	3,61%	Statistiques non disponible	13,16%	Statistiques non disponible	40,16%	Statistiques non disponible
2019	3,61%		13,16%		40,16%	

Investissement de la Commune

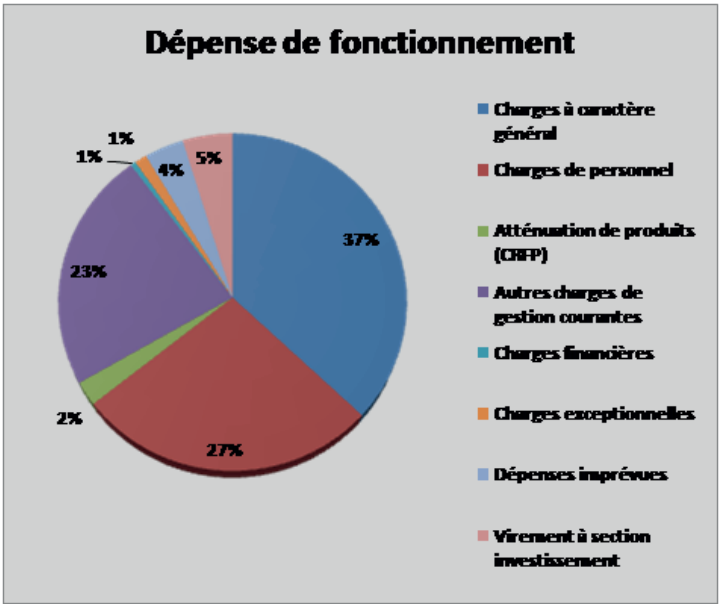
RECOURS A L'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DU PÔLE MEDICAL

Avril 2018, Emprunt sur 12 ans = 400 000 € dont Capital restant dû au 29/07/2019 = 360 355 €

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT PRIMITIF 2019

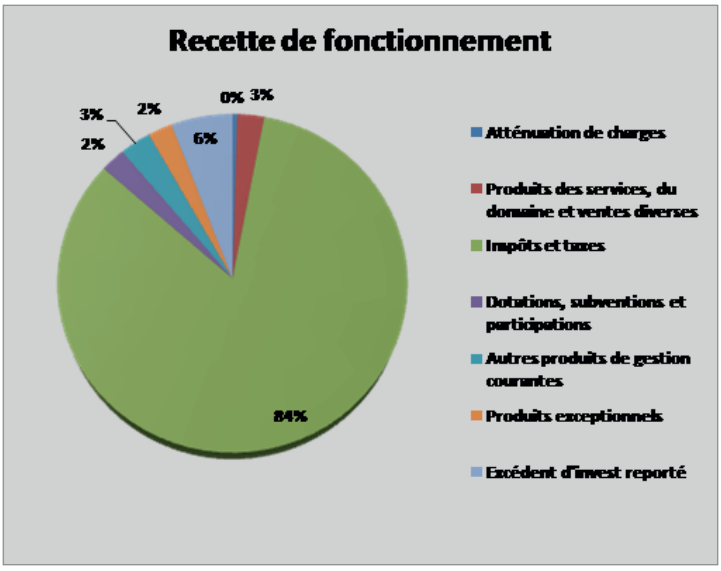
Dépense

Charges à caractère général	895
Charges de personnel	661
Atténuation de produits (CRFP)	56
Autres charges de gestion courantes	559
Charges financières	12
Charges exceptionnelles	28
Dépenses imprévues	91
Virement à section investissement	115
TOTAL	**2 419**



Recette

Atténuation de charges	11
Produits des services, du domaine et ventes	61
Impôts et taxes	2 021
Dotations, subventions et participations	57
Autres produits de gestions courantes	72
Produits exceptionnels	56
Total	**2 278**
Excédent d'investissement reporté	141
TOTAL CUMULEES	**2 419**



Projets & Travaux 2019-2020

TRAVAUX DE VOIRIE : 111 458 €

- Chemin de gicon
- Parking de la Douillonade (acquisition du terrain : 13 382€)
- Impasse Pas de Roule
- Chemin de la Fontaine du Renard

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES JARDINS

Réfection des réseaux eau potable et eaux usées / réfection voirie : 53 513 €

Rénovation des réseaux humides et de la voirie du chemin des Jardins datant de 1962.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA COMBE DE CARMIGNAN SUD

Travaux de terrassement - Aménagement voirie / trottoir - Rénovation réseaux eau potable, assainissement / génie civil : 493 147 €

Afin de sécuriser la portion du parking de la Violette (école) au Chemin des Rogations, un rond-point va être créé à la vierge, un autre au Chemin des Rogations. Un trottoir sera aménagé pour les piétons. Les réseaux d'eau potable et d'assainissement seront rénovés avant la réfection de la chaussée.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA COMBE DE CARMIGNAN NORD 2019-2020

Travaux récupération eaux pluviales (Fossé) / mise en discrétion des réseaux / réfection voirie : 330 440 €

Travaux programmés du chemin des Salets au camping les Bergassons

REPRISE RÉSEAU EAU POTABLE CHEMIN DES COSTES ET CANTEMERLE

38 153€

Afin d'éviter que la canalisation d'eau potable se trouve dans des propriétés privées.

TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE PRÉVENTION INCENDIE

64 617€

Afin de limiter des dommages causés par un éventuel incendie qui menacerait les habitations



MISE EN DISCRÉTION DES RÉSEAUX SECS

Du parking de la Vierge au bas du Chemin de la Fontaine du Renard : 187 600 €

MISE EN SÉCURITÉ DE L'INTERSECTION CH. DES PRÉS ET CH. DU RUISSEAU

Travaux : 69 571 €

Cet aménagement consistant à l'élargissement de l'intersection permettra aux véhicules de secours (pompiers) d'accéder aux zones boisées (protection incendie). Cela facilitera également le croisement des véhicules au niveau de l'intersection sachant que cette route est un itinéraire de délestage en cas d'inondations pour rejoindre la RD 138

RÉFECTION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT SENTIER DU RAISINÉ.

Travaux : 33 775 €

Afin d'uniformiser les différents réseaux particuliers



État Civil



BIENVENUE

Stanley MILNER,
le 15 mars

Noa AZAÏS,
le 7 avril

Nolan GOUPIL,
le 20 mai

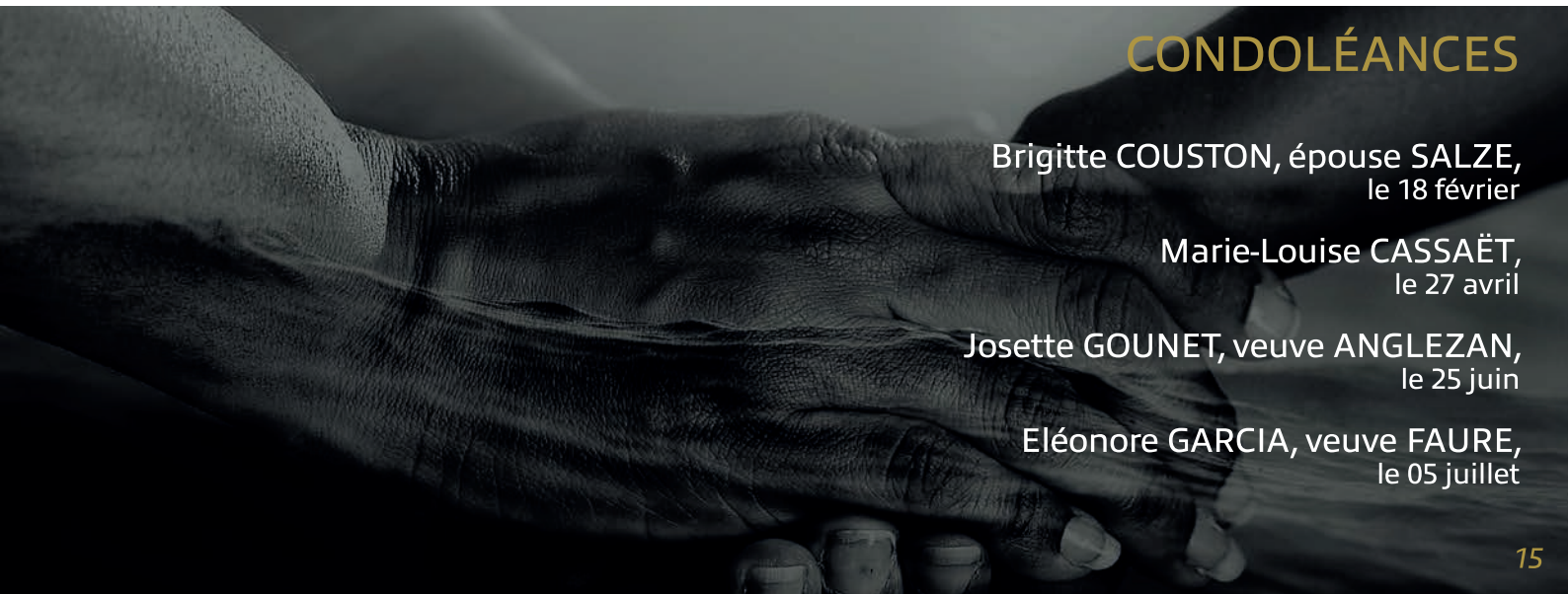


FÉLICITATIONS

Louis IORFIDA & Sylvie LEIGNEL,
le 24 mai

Emmanuel PRIEUR & Valérie PAGUE,
le 22 juin

Joël DUFFES & Annick JACOT,
le 13 juillet



CONDOLÉANCES

Brigitte COUSTON, épouse SALZE,
le 18 février

Marie-Louise CASSAËT,
le 27 avril

Josette GOUNET, veuve ANGLEZAN,
le 25 juin

Eléonore GARCIA, veuve FAURE,
le 05 juillet

Les Actions du CCAS

La sortie culturelle organisée par le CCAS à l'attention des personnes de plus de 65 ans s'est cette année déplacée à la saison estivale sur le thème « Festival d'Avignon » et a eu lieu le 11 juillet 2019. 49 personnes y ont participé.

Nous nous sommes tout d'abord rendus au Théâtre du Chêne Noir pour assister à la pièce « Le jour où j'ai appris que j'étais juif ».

Un récit autobiographique en forme d'émouvant questionnement identitaire, parfaitement interprété par Jean-François Derec. Intime, drôle, bouleversant et plein de nostalgie. Il fut longuement applaudi à la fin du spectacle.

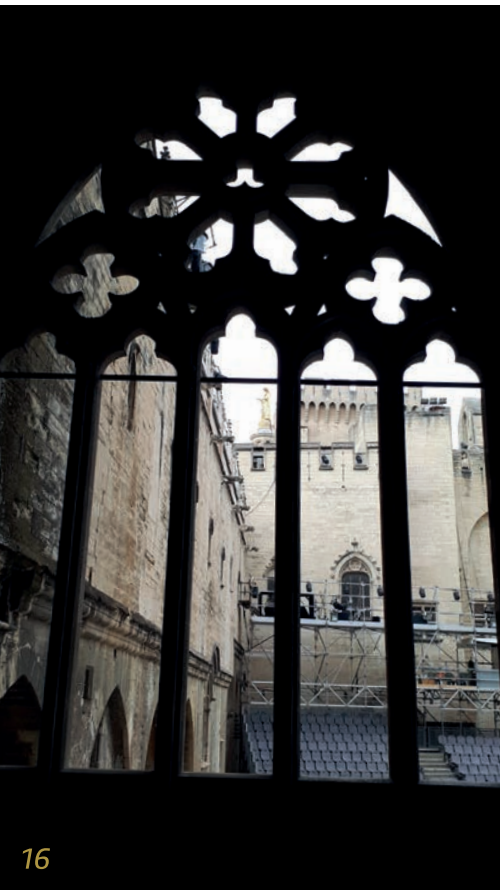
L'après-midi s'est poursuivie par une visite guidée du palais des papes avec support numérique « HistoPad » pour ceux qui le souhaitaient.

En fin de journée le groupe a regagné les quais du Rhône afin d'embarquer sur la navette fluviale et rejoindre le restaurant « Le Bercail » sur l'ile de la Barthelasse.

Le CCAS de Chusclan remercie l'ensemble des participants, l'association « la belle époque », la ville d'Avignon, et adresse tous ses vœux de bon rétablissement à Madame Fadda.









ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

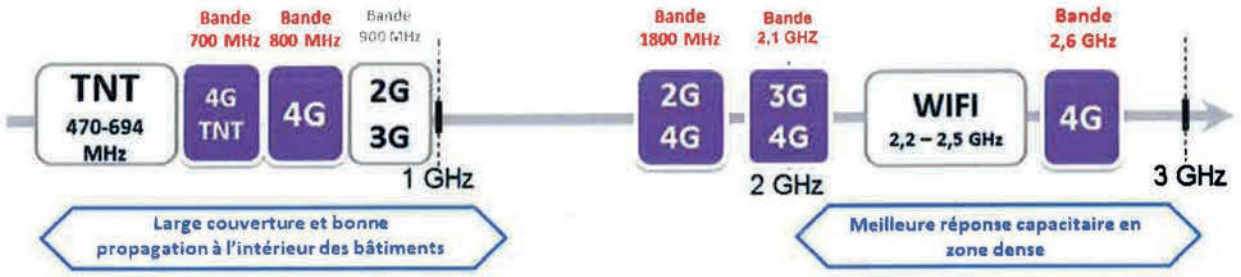
Déploiement de la 4G : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation **d'internet en mobilité**, par le biais d'un smartphone ou d'une tablette, s'est considérablement développée ces dernières années. En France, on compte désormais **38,5 millions de personnes** surfant sur la toile grâce à ces appareils (étude Médiamétrie - décembre 2017). Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace de les saturer.

La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un **accès fluide à internet en mobilité** grâce à des débits importants. Elle apporte des **capacités supplémentaires** indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile.

Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

En France, les services de très haut débit mobile 4G peuvent se déployer dans cinq bandes de fréquences : 700 MHz, 800 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz.



L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, délivre des **autorisations** dans ces bandes aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Plusieurs autorisations ont récemment été accordées dans votre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Version février 2018

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches





Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

Santé publique France

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES





Boire environ
1,5L d'eau
par jour

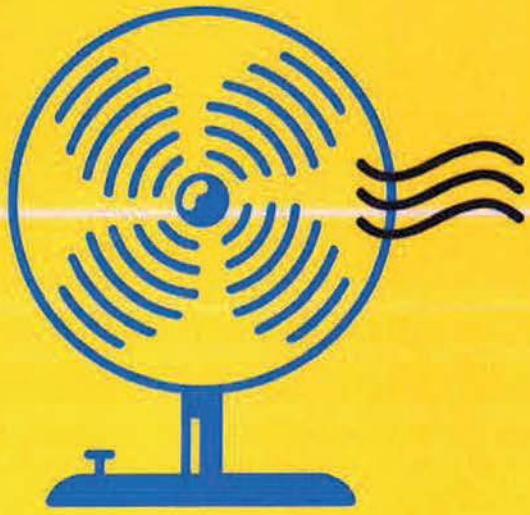


Passer
du temps dans
un endroit frais

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER



Manger
en quantité
suffisante





Donner
des nouvelles
à ses proches

ARTEMIS - R.C.S. Paris B 378 880 383. RM : 260-112915-A. Personnes âgées dépendantes ou fragiles.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

Santé publique France



STOP à la ROUGEOLE en occitanie

Une seule protection : la vaccination

La rougeole est une des maladies infectieuses les plus contagieuses

Un malade peut contaminer jusqu'à **20 personnes**

Les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont **les plus concernés**

La vaccination est la meilleure protection

Je suis né(e) en 1980 ou après

Je consulte mon carnet de santé, pages vaccinations

- J'ai reçu **2 doses de vaccin** contre la rougeole → Je suis **protégé(e)**
- Je n'ai reçu qu'**une dose**
- Je ne suis **pas vacciné(e)**
- Je n'ai pas mon carnet de santé

→ **Je consulte mon médecin**

Je suis né(e) avant 1980

J'ai probablement **déjà eu la rougeole,** dans ce cas **je suis protégé(e)**

→ **En cas de doute, je consulte mon médecin** qui pourra me conseiller

© ARS Occitanie, Communication 02/2018. Source : DGS. ARS Nouvelle-Aquitaine. Crédit photo : © Romolo Tavani / Fotolia

ars Agence Régionale de Santé Occitanie



MOUSTIQUE TIGRE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre *(Aedes albopictus)* a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements.

Particulièrement nuisible, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Comment éviter son développement ? Par une action individuelle et collective consistant à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau.

EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL

L'État (Préfectures, ARS, CIRE,...) et les Conseils départementaux ont mis en place, dans chaque département concerné, un comité de pilotage chargé de suivre le plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

Ce sont les Conseils départementaux qui financent les démarches de surveillance, de prévention et de lutte antivectorielle. Dans notre région, ils en ont confié la mise en œuvre à l'EID Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen).

QUIZ

1 - Seules les femelles peuvent pondre.
☐ VRAI ☐ FAUX

2 - Combien de fois un moustique tigre peut-il pondre dans sa vie ?
☐ 1 fois ☐ 5 fois ☐ 10 fois

3 - Seuls les mâles piquent.
☐ VRAI ☐ FAUX

4 - Les moustiques femelles se nourrissent de sang pour porter leurs œufs à maturité.
☐ VRAI ☐ FAUX

5 - Chaque femelle peut pondre jusqu'à 150 œufs.
☐ VRAI ☐ FAUX

6 - La durée de développement des larves dure environ :
☐ 1 jour ☐ 5 jours ☐ 1 mois

7 - Pendant l'hiver, le moustique hiberne.
☐ VRAI ☐ FAUX

8 - Les moustiques tigres piquent uniquement la nuit.
☐ VRAI ☐ FAUX

9 - Bloquer l'accès à l'eau aux moustiques tigres est un moyen efficace de lutter contre leur prolifération.
☐ VRAI ☐ FAUX

10 - Les moustiques tigres peuvent être vecteurs de maladies.
☐ VRAI ☐ FAUX

Réponses : 1 - Vrai. 2 - Un moustique tigre peut pondre jusqu'à 5 fois dans sa vie. 3 - Faux, seules les femelles piquent. 4 - Vrai. 5 - Vrai. 6 - 5 jours. 7 - Vrai. 8 - Faux, le moustique tigre est diurne : il pique principalement le jour. 9 - Vrai, leur bouquet d'accès à l'eau, c'est enfin qu'ils se reproduisent. 10 - Vrai, ils peuvent être vecteurs de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

Illustrations : Prado Production - 05/2016 - Ne pas jeter sur la voie publique
Joel Hoppiness

MOUSTIQUE **TIGRE**

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE



PRIVONS-LE D'EAU !

BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !



moustiquetigre.org

N° Indigo 0 825 399 110
0,15 € TTC / MN

EID MÉDITERRANÉE | ars

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES · AUDE · Hérault · BOUCHES DU RHÔNE · Le Département

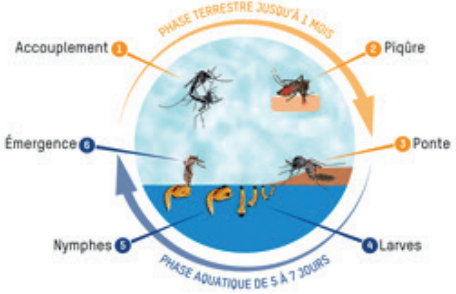
EID MÉDITERRANÉE
OPÉRATEUR PUBLIC EN ZONES HUMIDES
Démoustication

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun *Nom scientifique*	Moustique tigre *Aedes albopictus*
Taille	5 - 10 mm
Origine	Asie du Sud-Est
Particularité	Rayé blanc et noir
Longévité	1 mois
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide *(présence en 2015 dans 30 départements)*

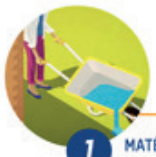


LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



1 MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,...
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...

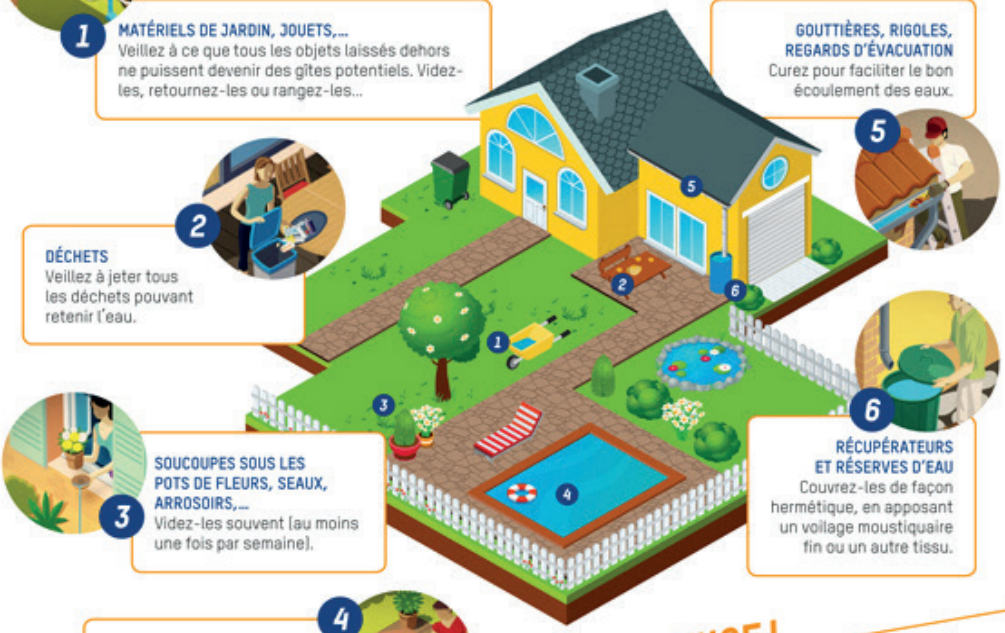
2 DÉCHETS
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



3 SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,...
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



4 PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.



5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.

6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

LES PRINCIPAUX DANGERS D'INTERNET

L'HAMEÇONNAGE :

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou d'une administration notoirement connue (banque, opérateur téléphonique, impôt, caisse d'allocations familiales...) qui vous invite à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Les pirates récupèrent alors ces données et les utilisent à leur profit.

LES LOGICIELS MALVEILLANTS

Lorsque vous ouvrez un mail ou que vous accédez à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus. Ce dernier permet alors d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme visuel...).

LES ESCROQUERIES

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau mais on vous demande de payer des frais de livraison et de communiquer vos codes bancaires. Vous ne verrez jamais les cadeaux.
- Un courriel vous informe que vous avez gagné une somme importante à la loterie mais que vous devez envoyer de l'argent par mandat international pour les frais de transfert (Western Union par exemple). Vous ne verrez jamais la somme promise.
- Un courriel vous informe qu'une personne a besoin de votre aide (maladie, handicap, problèmes financiers), elle vous demande de lui envoyer de l'argent à l'étranger par mandat international.

POUR VOTRE SÉCURITÉ nos conseils



PROTÉGER VOTRE ORDINATEUR

- Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu régulièrement mis à jour.

ÉVITER LES ESCROQUERIES

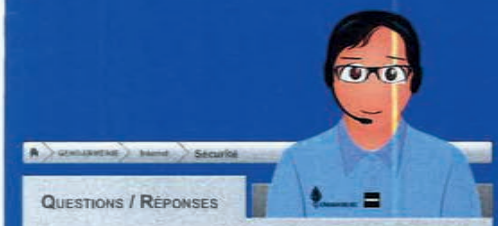
- Méfiez-vous des gains trop faciles, des cadeaux, des bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion.
- Méfiez-vous des demandes urgentes d'informations personnelles, surtout lorsqu'elles contiennent des fautes d'orthographe.
- N'ouvrez pas les courriels si vous avez des doutes sur leur provenance.
- Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel surtout si on vous demande vos coordonnées bancaires.

SÉCURISER VOS ACHATS EN LIGNE

- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par «https».



- L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.



QUESTIONS / RÉPONSES

Je viens de recevoir un e-mail bizarre, d'une personne que je ne connais pas, se disant d'origine étrangère et me demandant de l'aider. Que dois-je faire ?

Vous ne devez pas répondre, ni accuser réception. Ce type de message cache une tentative d'escroquerie.

J'ai voulu acheter un objet sur un site de vente aux enchères sur Internet. Après quelques échanges par mail avec le vendeur, je lui ai envoyé un virement de la moitié du prix. Je devais recevoir la marchandise dans les huit jours, mais je n'ai jamais rien reçu.

Vous avez été victime d'une escroquerie à la « fausse vente ». Vous devez signaler les faits au site marchand, et déposer une plainte au commissariat ou à la gendarmerie le plus proche de votre domicile, même si le vendeur est situé à l'étranger. Cette plainte permettra d'ouvrir une enquête.

En cas de plainte, des frais me seront-ils facturés ?

Le dépôt de plainte est une formalité totalement gratuite.

J'ai été victime d'une utilisation frauduleuse de mon numéro de carte de paiement sur Internet. Est-ce à moi de supporter le montant du préjudice?

Si vous avez signalé le problème à votre banque, elle vous a demandé un récépissé de dépôt de plainte - Si vous avez fourni ce document, votre banque doit recréditer votre compte du montant litigieux dans le délai d'un mois.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le sentiment de culpabilité est fréquent chez les victimes d'escroquerie sur Internet. Mais les responsables sont les auteurs de ces infractions, déterminés à obtenir par tout moyen ce qu'ils veulent.

Si vous êtes victimes d'une escroquerie sur Internet :

- Appelez en priorité votre banque pour le signaler.
- Déposez une plainte à votre brigade de gendarmerie (si vous ne pouvez pas vous déplacer, les gendarmes peuvent prendre votre plainte à votre domicile).

CONTACTS

Pour aller plus loin ou obtenir de l'information :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pour signaler :

- des contenus illegaux sur Internet : https://www.internet-signalement.gouv.fr
- des courriels ou sites d'escroqueries : https://www.internet-signalement.gouv.fr ou 0811 02 02 17
- des spams : https://www.signal-spam.fr/
- des sites de phishing : http://www.phishing-initiative.com/

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Votre point de contact local ?

Selon la gravité des faits constatés, ce point de contact local sera en mesure de faire intervenir des enquêteurs spécialisés en cybercriminalité.

COORDONNÉES DE VOTRE CONTACT LOCAL

GENDARMERIE NATIONALE

INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ



Vous résidez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire.



Vous bénéficiez désormais d'un dispositif de prévention spécifique.

Dès septembre 2019, vous allez être informé des bons réflexes à avoir en cas d'alerte nucléaire.

2 outils

dédiés à l'opération pour mieux vous informer

www.distribution-iode.com

Un site Internet présentant les 6 bons réflexes à adopter, des vidéos pédagogiques et une foire aux questions (FAQ).

0 800 96 00 20

(appel gratuit)

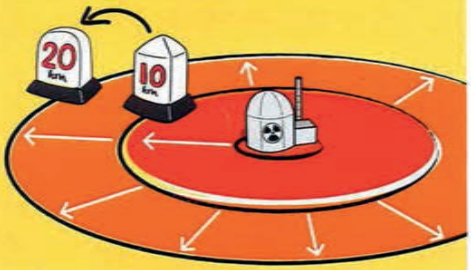
Des conseillers à votre écoute pour répondre à toutes vos questions, du lundi au vendredi, de 10h00 à 18h30, le samedi de 10h00 à 12h00.

→ www.asn.fr → www.anccli.fr
→ www.edf.fr → www.irsn.fr

INFORMATION IMPORTANTE

EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Vous êtes concerné !



En 2019, la couverture des Plans particuliers d'intervention (PPI) autour des centrales nucléaires est étendue de 10 à 20 km. Vous recevez cette documentation parce que vous habitez dans une aire concernée par cette extension.

Qu'est-ce que le PPI ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est établi par l'État en vue de la protection des personnes, des biens et de l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation nucléaire. Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et pourrait mettre en œuvre des actions de protection prévues dans le PPI. Ce plan est une disposition spécifique du plan ORSEC départemental.

Pourquoi le périmètre du PPI est-il élargi ?

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics à réviser le dispositif de protection des personnes.

L'extension du rayon du PPI de 10 km à 20 km permet d'améliorer la réactivité des communes et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Quelles sont les conséquences concrètes de cette extension ?

Votre commune fait désormais partie du PPI. Dans ce cadre, elle doit rédiger un Plan communal de sauvegarde (PCS) visant à organiser la protection des personnes et des biens. De manière préventive, des comprimés d'iode vont être mis à disposition en pharmacie au profit des habitants, des établissements recevant du public et des établissements scolaires de votre commune. Ces mesures spécifiques s'intègrent au dispositif de protection déjà organisé au niveau départemental.

Vous allez être informé prochainement de la conduite à tenir en cas d'alerte nucléaire et des modalités de retrait des comprimés d'iode.

Qui est concerné ?

Les habitants et les établissements recevant du public (ERP) : écoles, commerces, entreprises, administrations, etc. **des communes situées dans le rayon de 10 à 20 kilomètres autour des 19 centrales nucléaires françaises**, soit environ 2 200 000 personnes supplémentaires, 204 400 ERP dont 1 800 écoles, répartis sur près de 1 100 communes et 33 départements.



Localisation des 19 centrales nucléaires françaises

QUI CONTRÔLE, ÉVALUE ET INFORME SUR LES RISQUES LIÉS AU NUCLÉAIRE ?

EDF est le premier responsable de la sûreté de ses centrales nucléaires. De la conception à l'exploitation de ses centrales, EDF met en œuvre toutes les dispositions techniques, humaines et organisationnelles pour prévenir les accidents et ainsi protéger la population et l'environnement.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), autorité administrative indépendante, assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. L'ASN s'appuie sur l'expertise de l'**Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)**.

Le préfet est le directeur des opérations de secours. En cas de crise nucléaire, il décide, dans le cadre du Plan particulier d'intervention (PPI), des actions de protection de la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion de comprimés d'iode, interdictions alimentaires).

Le maire est le premier responsable de la sécurité civile dans sa commune. En cas de crise nucléaire, il agit sous la direction du préfet dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS).

Les commissions locales d'information (CLI) sont des assemblées pluralistes qui ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de conséquences des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Une CLI est établie auprès de chaque centrale nucléaire.

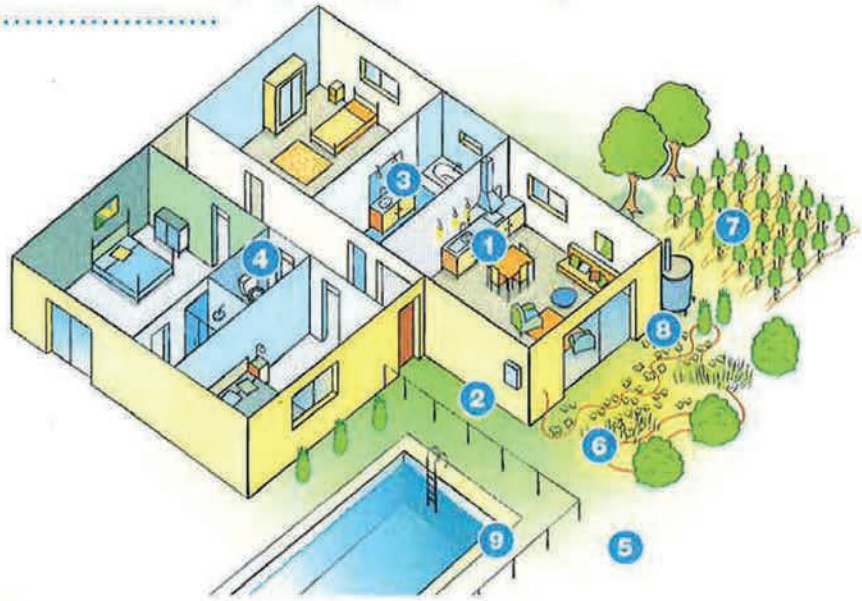
QUE SE PASSE-T-IL AU-DELÀ DE 20 KM ?

En France, la protection des populations s'appuie sur une organisation qui couvre l'ensemble du territoire. Au-delà de la zone de 20 km, des plans ORSEC départementaux et zonaux viennent compléter le PPI. Ils concernent notamment la distribution de comprimés d'iode, la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions de consommation afin de soustraire les populations à l'ensemble des risques liés à des rejets radioactifs.

Syndicat mixte d'Aménagement
du Bassin versant de la Cèze



La Cèze a soif...
Économisons l'eau !



Les bons gestes pour économiser l'eau chez vous

1. Vérifier la présence de fuites (tous robinets fermés, regarder si le compteur tourne).
2. Couper l'eau au compteur pendant les longues absences.
3. Privilégier les douches au lieu des bains.

Laisser couler l'eau le moins longtemps possible


La Cèze à Montclus

À la maison

L'équipement

4. Installer des équipements économes en eau.


Mitigeur (douche et éviers)


Chasse d'eau double commande


Chasse d'eau avec bouteille pour réduire la capacité


Mousseur pour les éviers


Electroménager le plus économe possible

Au jardin

Les bons gestes

Pour l'ornement et le potager, planter des espèces adaptées, ayant de faibles besoins en eau.


Laurier rose


Sauge persistante


Abelia


Arbousier

5. Ne pas arroser les pelouses en période de sécheresse.
6. Si l'arrosage est possible, privilégier un arrosage au goutte à goutte, aux heures fraîches.
7. Pailler vos plantations.
8. Installer un récupérateur d'eau de pluie.
9. En période de sécheresse ne pas remplir les piscines.

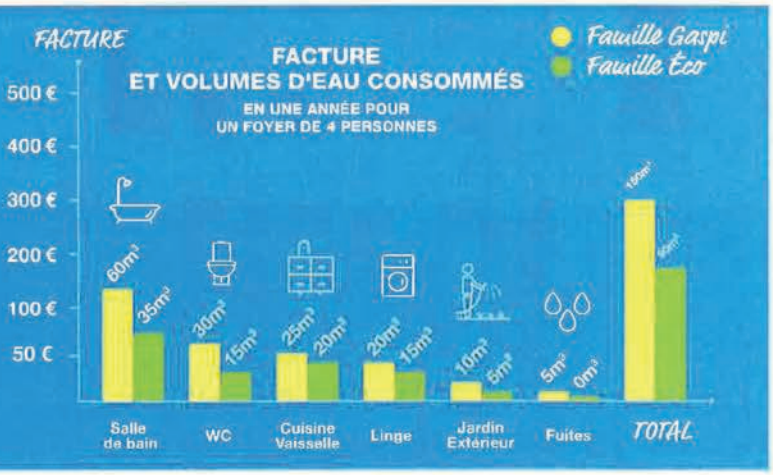
Moins d'eau consommée = Plus d'eau dans les rivières !

QU'EST CE QUE CELA RAPPORTE ?

JUSQU'À **120 €/an***

L'exemple de la famille Gaspi et de la famille Éco

* Hypothèse sur la base d'une consommation moyenne d'un foyer de quatre personnes et du prix au m³ de 2,00 €



PARTENAIRES

Campagne de sensibilisation mise en oeuvre par **ABCEZE Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze**
95 Chemin de la Carrière - 30 500 Saint-Ambroix Tél. : 04 66 25 32 22

Les bons gestes pour économiser l'eau chez vous

CES SOLUTIONS PROFITENT À LA RIVIÈRE ET À VOS FINANCES !

Moins d'eau consommée = moins d'eau facturée !

À la maison

Les bons gestes

1. Vérifier la présence de fuites (tous robinets fermés, regarder si le compteur tourne).
2. Couper l'eau au compteur pendant les longues absences.
3. Privilégier les douches au lieu des bains.

Laisser couler l'eau le moins longtemps possible

L'équipement

4. Installer des équipements économes en eau.



Mitigeur (douche et éviers)



Chasse d'eau double commande



Chasse d'eau avec bouteille pour réduire la capacité



Mousseur pour les éviers



Electroménager le plus économe possible



Au jardin

Les bons gestes

Pour l'ornement et le potager, planter des espèces adaptées, ayant de faibles besoins en eau.



Laurier rose



Sauge persistante



Abelia



Arbousier

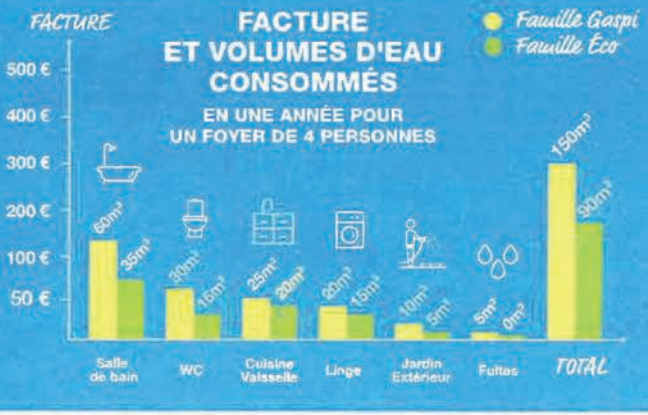
5. Ne pas arroser les pelouses en période de sécheresse.
6. Si l'arrosage est possible, privilégier un arrosage au goutte à goutte, aux heures fraîches.
7. Pailler vos plantations.
8. Installer un récupérateur d'eau de pluie.
9. En période de sécheresse ne pas rempir les piscines.

QU'EST CE QUE CELA RAPPORTE ?

JUSQU'À **120 €/an***

L'exemple de la famille Gaspi et de la famille Éco et leurs pratiques respectives, font apparaître les économies qu'il est possible de réaliser grâce à un usage raisonnable de la ressource en eau.

* Hypothèse sur la base d'une consommation moyenne d'un foyer de quatre personnes et du prix au m³ de 2,00 €



Entre Chusclan et Pissila

Le 15 Février, la Mairie de Chusclan a reçu le député Mathias Ouadraogo, notre représentant au Burkina Faso. En l'absence du Maire, c'est M. Bernard Charmasson, 1er adjoint, qui a pris la parole en rappelant les forts liens d'amitié entre les Chusclanais et les Burkinabés pour lesquels l'association oeuvre depuis près de 10 ans.

Puis ce fut le tour de Cathy Pobel, membre actif de l'association, qui a retracé les divers échanges entre les deux villages évoquant en particulier la création d'une nouvelle classe accueillant 130 petits élèves de CP. Mathias a alors «improvisé» un discours très émouvant soulignant l'immense reconnaissance de ses concitoyens africains envers les habitants de Chusclan ; Mathias a reçu, à cette occasion, la médaille de la commune et un très joli sac à main pour son épouse. Photos et verre de l'amitié ont cloturé cette réception chargée d'émotion.

Fin avril, nous avons, cette année encore, profité du départ d'un container pour le Burkina pour y joindre 600 kits layette environ, des lits médicalisés, de nombreuses fournitures scolaires (merci à Clairefontaine pour son don) et des jeux de maillots pour les clubs et écoles ; un grand merci au Club de foot Laudun/Chusclan pour les maillots et materiel pour les stades qu'ils ont bien voulu nous donner.

Le 27 avril : journée de solidarité envers les religieuses de St-Emétéry effectuée par une douzaine de membres avec du jardinage dans le parc suivi d'un repas pris sur place ; ceci afin de les remercier pour la mise à disposition de leur garage nous permettant ainsi de stocker kits, livres et autre materiel médical à destination de Pissila.

Enfin, ce 1er semestre 2019 verra son apogée le 5 JUILLET (reporté au 14 septembre) à partir de 19 h sur la place de l'église de notre cher village pour une soirée de Fête «caliente» grâce à Mabrouk, notre nouveau DJ, bien connu des soirées bagnolaises. Nos papilles seront ravies par le talent du traiteur Augustin_fournisseur officiel de la Mairie de Chusclan_qui nous a prévu un repas africain.

Une nouveauté cette année : des tapas africaines pour accompagner l'apéritif tout en suivant les évolutions d'une troupe de danse africaine.

Nul doute qu'avec Mabrouk et Augustin, la soirée sera réussie, alors venez nombreux....

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 14 septembre !







Cèze Danse

Suite à notre saison 1, un grand merci, à M. le maire et aux conseillers municipaux pour la confiance qu'ils nous ont accordé ; à michele toujours a l'ecoute, et à dominique pour sa conscience professionnelle.



Merci au syndicat des vignerons qui nous a prêté les tonneaux pour notre soirée du 1er juin et au club de pétanque qui nous a prêté « leur fabrique à biere ».

Merci à notre professeur Laste Nicolovski pour son professionalisme, sa bonne humeur et son investissement, il a « mis le feu » avec l'orchestre les gunshots, lors de la soirée du 1 juin.

Merci à nos adherents, nous avons passé d'excellents moments avec vous, vous êtes au top !

Les cours reprendront mi septembre 2019, le planning n'est pas encore complet.

Vous trouverez les informations complètes sur notre page facebook dès la mi juillet.

Vous pouvez vous inscrire sur notre liste de diffusion en nous le demandant à l'adresse email : cezedanse@gmail.com
Vous pouvez nous contacter au 06 23 72 13 17 ou 06 74 19 16 48

D'ores et déjà, il est établi qu'il y aura des cours de rock et salsa le jeudi soir, des cours de zumba le lundi soir, les horaires seront



determines ulterieurement.

Cette annee, Cèze Danse a proposé un cours de rock le mercredi soir. 30 personnes y ont participé.

Nous avons conclu l'année avec une soiree dansante live, 130 personnes sont venues « taquiner le dancefloor »

Nous avons proposé un cours d'essai de zumba le 19.06.2019 ; merci aux nombreuses participantes.

Nous vous attendons très nombreux pour la saison 2 !





Chusclan Gros succès pour la première soirée dansante de Cèze Dance

Samedi 1er juin, dès 19 h 30, l'association Cèze Dance a organisé, dans la salle multiculturelle, sa première soirée SBK (salsa bachata kizomba) et rock avec les Gunshot et le DJ Laste.
En début de soirée, le professeur de danse a lancé, pour une cinquantaine de participants, une initiation au swing, danse des années trente qui revient à la mode. Après s'être désaltéré et nourri, et de quelques problèmes de pannes d'électricité fréquents dans cette salle, le chaleureux.
Il était tout aussi enthou- rée, tant en dansant qu'en regardant de très bons dan-



■ La piste a été occupée par les danseurs toute la soirée.

CLUB TAURIN LOU MISTROU

Le club taurin a débuté sa saison par son AG à la salle du Stade , suivie par un partage de galettes des rois « musical ». Nos amis de la Pena du Midi, de la Manade des Chardons et de clubs voisins nous ont fait le plaisir de partager notre soirée.





La soirée projection était réservée aux photos de nos 10 années d'activités. Souvenirs… moments « cultes »… rires

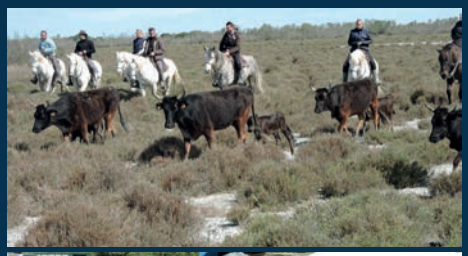
Le dernier week- end d'avril fut très chargé !
Journée très festive à l'élevage des Chardons, à Roquemaure, pour la Bodega de la pena du Midi. Un excellent souvenir pour tous.







Le lendemain, sortie en manade dans un lieu hors du commun : le Grand Radeau, chez la famille Raynaud avec qui le CT entretient de solides liens d'amitié. Repas toujours apprécié. Le plaisir de voir la jeune génération prendre la relève, avec le même accueil.







Le 1er mai ; participation à la journée de nos voisins d'Orsan.



En mai, une sortie culturelle avec la visite du village de Vallabrègues et son musée de la vannerie . Eliane, notre guide, enfant du pays et mémoire vive nous a charmés par ses connaissances. Petit repas au bord du lac.





Puis direction Bellegarde où nous avons assisté à une course comptant pour le trophée de l'Avenir.



Notre traditionnelle journée à Montfrin a été une nouvelle fois perturbée par la météo. La course étant annulée pour cause de pluie, nous sommes restés sur place. Un apéro insolite au milieu de la piste … sans taureaux, et un repas tiré du sac pris sous les gradins des arènes au lieu des berges du Gardon !

Ce contretemps n'a en rien entamé la bonne humeur des participants.







La visite du château de Tarascon a complété cette journée.

Notre journée souvenir Raymond Testi a rencontré, cette année encore, un vif succès. Le soleil était au rendez-vous, le public aussi.
Belle réussite pour le bureau du CT : ambiance, convivialité, satisfaction des participants et partenaires.

MERCI à la Pena du Midi, aux cavaliers des Chardons, aux gardians de la Manade Labourayr , aux Secours, ainsi qu'à tous les Attrapaires de tous les villages, sans oublier le public (adhérents et visiteurs) qui nous encouragent tous à poursuivre cette belle initiative qui crée une animation très prisée dans notre village.

Et surtout un immense Merci, à notre Municipalité qui croit en nos projets, pour l'aide précieuse du CT de St Paulet de Caisson, et l'entreprise Daumas pour leurs aides logistiques et financières .





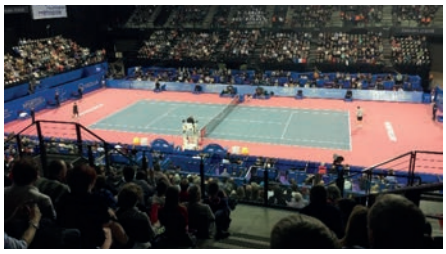


Crédits photo ci-contre :
Philippe Carré

Tennis Club Chusclan

La saison 2018/2019 se clôture au TC Chusclan, avec une très forte assiduité des nombreux enfants (21 filles et garçons) et adultes (13 femmes et hommes) sur les différentes sessions de cours qui étaient dispensées cette année tous les mercredis, jeudis et vendredis.

La sortie club à l'Open Sud de Montpellier a permis une nouvelle fois d'assister à des matchs de très hauts niveaux pour la journée des demi-finales, en particulier avec Jo-Wilfried Tsonga, Tomas Berdych, Radu Albot et Pierre-Hugues Herbert.





Le tournoi de double en intervillages s'est tenu en avril dans le complexe sportif de Mejannes-le-Clap en salle en raison de la pluie. On notera une victoire cette année d'une équipe de double de Chusclan.



Chusclan avait cette année en charge l'organisation du tournoi intervillages enfants regroupant les clubs d'Orsan, Saint-Etienne-des-Sorts, Vénéjan, Sabran, Saint-Gervais, Val de Cèze Pouzilhac et Chusclan. Les conditions météo n'ont pas permis de jouer les matchs comme prévu et ont conduit à faire un repas en commun avec la remise des prix adultes le 19 mai (regroupant plus de 100 personnes). Les matchs de poules et finales ont eu lieu en décalé le 16 juin.





Six enfants de Chusclan participaient cette année (Lilian, Sacha, Antoine, Maël, Clément, Lilie), dont plusieurs pour la première fois. Cinq chusclanais ont atteint les phases finales.

Un grand bravo à tous pour leurs très jolies performances sur leurs différents matchs.

Une journée portes ouvertes (découverte et inscriptions) aura lieu début septembre pour la saison 2019/2020, pour tous niveaux. Bon été à tous et au plaisir de vous retrouver sur les cours de tennis à la rentrée.









Football Club Laudun Chusclan

STAGE DE PRINTEMPS

Du fait des intempéries annoncées pour la semaine, le stage s'est déroulé sur les installations de Chusclan gracieusement mis à notre disposition par la mairie. Le stage a accueilli plus de 80 pratiquants cette année, ouvert des U6 aux U15.



Au programme : ateliers techniques, jeux, spécifique gardiens le matin, ainsi que futsal au gymnase de l'Ardoise. L'après midi : tournoi par catégories. Si la majorité des stagiaires était issue du club, nous avons accueilli des petits de Canabier, Cavillargues et Val de cèze.

Avec les terrains de Chusclan, nous avions aussi accès à la salle attenante au stade annexe, ce qui nous a permis de gérer les moments spécifiques (accueil, repas, et périodes humides).

Le vendredi, dernier jour de stage, le grand jeu traditionnel est mis en place. Les équipes mélangées (U6 à U15) se sont affrontées sur 9 ateliers (jeux & techniques) avec la victoire de l'équipe de Cassy (U15f) La journée et le stage se terminent sur la remise des récompenses pour les stagiaires, photos et t-shirts ainsi que les bonbons pour tous.



DÉCOUVERTE EN MILIEU SCOLAIRE DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL EN CLUB

Actions de septembre 2018 à mai 2019 : Au travers de 4 séances d'initiation par écoles, les CM2 des écoles Chusclan, Laudun, d'Orsan, et Codolet ont pu pratiquer le football dans un contexte se rapprochant du fonctionnement «club». Sur la base de données du Programme Educatif Fédéral, les élèves & instituteurs ont pu découvrir les valeurs sportives & éducatives du football

But 1 : montrer aux garçons l'existence du club à côté de chez eux

But 2 : et c'est celui là le principal aller chercher les filles pour leurs faire découvrir le football

Cette initiation s'est conclue par le challenge des 4 écoles sur les pelouses du complexe Ludovic Labeaume.

Challenge des 4 écoles

Les écoles cycle 3 de :
Chusclan Codolet Laudun Orsan

Lieu : Chusclan
Conditions : avoir participé aux séances d'initiation
Temps : Venté fort (60km/h)
conditions de jeu : bonne
Encadrement :
Olivier Delaplace (organisateur, init1)
Didier Sabadel (BMF, Educ u11 & u17)
Anthony Duarte Da Silva (Module U11/13)
Pascal Iannuantoni (Modul U11)
Lucas Giandhoni (Etudiant STAPS)
Gauthier Bart (étudiant BPJS Sport Co)
Nora Mobtakir (Module U11)
Laure Bucheron (Dirigeante et resp équipe U11f)
Younes Lasgaa (Contrat civique District)
Laura Chatelet (Contrat civique District)

A 10h : démarrage des matches et des ateliers et ce jusqu'à 12 h, le repas sera « tiré du sac » et la reprise se fait à 13h.

A 15h a lieu la remise des récompenses, une coupe par classe et une médaille par enfant. Le gouter est offert par le club.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site du club https://fccla-chusclan-laudun.footeo.com/

Chuscl'en Forme

L'année sportive se clôture et voici l'arrivée de l'été et de l'heure des bilans pour l'association.

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 juin et a été suivie de son traditionnel repas de fin d'année au restaurant l'Atomic à Bagnols/Cèze.

Pour la rentrée, les cours suivants seront proposés, dans la continuité de cette année écoulée :
- Lundi 18h30/19h30, gym avec Muriel (esprit renforcement musculaire et travail du muscle en profondeur)

- Mardi 18h00/19h00, yoga avec Marie-Hélène. (Places limitées à 25, avec priorité donnée aux habitants de Chusclan)

- Mercredi 18h00/19h00 et 19h00/20h00, pilâtes avec Laetitia (2 groupes limités à 20 places chacun, priorité donnée aux habitants de Chusclan.)

- Jeudi 18h30/19h30, gym avec Séverine (esprit cardio, chorégraphie, gym « dynamique »)

Les inscriptions se feront le vendredi 30 août à partir de 18h30 dans la salle du rez-de-chaussée de la Bergerie.

La reprise des cours est prévue le lundi 2 septembre 2019.

Toutes les anciennes qui décident de poursuivre ou de reprendre, comme toutes les nouvelles sont les bienvenues ! Les inscriptions ne seront finalisées qu'après les premiers cours d'essai tout le courant du mois de septembre.







La Belle Époque

Jeudi 24 janvier 2019
Assemblée générale et galette des rois
qui a réuni 61 des 87 adhérents.

8 mai 2019
Repas suivi d'une après-midi récréative
39 adhérents présents.

Jeudi 13 juin 2019
Fêtes des mères et pères en présence de 37 personnes avec pâtisseries, fleurs et bouteilles de bière offertes par le club aux mamans et papas présents.

Jeudi 27 juin 2019
Croisière déjeuner à Lyon
45 inscrits.



5 novembre 2019
Sortie au New Kabaret
- 8h15 : départ direction Aix en Provence
- 10h00 : visite guidée du musee du calisson
le musée du calisson propose un parcours ludique et gourmand, accessible à tous, qui retrace l'histoire et la fabrication de la célèbre confiserie provençale. visite suivie d'une dégustation.
- Continuation en direction de Meyrargues
et arrivée au new kabaret vers 12h.
- Piano bar chanté en direct pendant le repas.
- Menu : kir de bienvenue et tapenade maison, foie gras et chutney de figues, veau sauce forestière, croustillant de pommes de terre, dessert du moment, fromage, 1 pichet de vin / 4, café
- Après le déjeuner, 2h de spectacle avec la revue frenchy kabaret (chant, danse, paillettes, plumes, french cancan, humour….)
- 16h15 : fin du spectacle et début du thé dansant
- 17h30 : retour vers Chusclan.

11 Novembre 2019
Repas de l'amitié suivi d'un loto

Entrons dans leur danse

C'est le Samedi 9 Mars qu'a eu lieu le repas annuel de l'association Entrons dans leur Danse.

La présidente, Gisèle MOREL, a accueilli dans une très bonne ambiance, les 88 participants de différentes nationalité : Belge, Béninois, Burkinabé, Malgache, Rwandais et Suisse, sans oublier les Gardois, et retracé en quelques mots les actions réalisées durant l'année écoulée.



Ensuite, elle a souhaité la 'Bienvenue' à notre chère amie et fidèle équipière Noëlie OUEDRAOGO arrivée du Burkina Faso, pour la circonstance.

En effet, depuis 5 ans, Noëlie, outre l'hébergement et le couvert qu'elle assurait à l'équipe lors des missions à Pissila, réalise bénévolement un travail quotidien pour la gestion et la surveillance des actions de l'association. Cette bénévole rigoureuse, au cœur des réalités quotidiennes de la population burkinabé est un relais précieux pour la bonne fin des actions de l'association. Noëlie a chaleureusement remercié les membres de l'association et a tenu à souligner les bienfaits



des réalisations effectuées par «Entrons dans leur Danse» au Burkina. Elle a su communiquer son enthousiasme et sa passion, et a reçu un hommage soutenu de toutes les personnes présentes. Après ce moment riche en émotion, l'assistance a pu apprécier un repas soigné (cuisiné par les membres de l'équipe jamais en mal de leur peine et de leur engagement) et évoluer sur la piste, accompagnés par le groupe HOBY MUSIC.

Cette année 2019 est placée sous le signe du changement.
En effet, notre référente et amie Noëlie a été mutée sur KOUPELA.
Comme nous le disions dernièrement, ne voulant pas confier votre argent à des personnes qui ne sauraient le gérer, ou encore favoriseraient leur famille comme c'est malheureusement encore trop souvent le cas, nous allons dorénavant porter nos actions sur la commune de KOUPELA , où Noëlie a proposé de continuer à nous aider bénévolement.

Nous allons poursuivre nos actions comme nous le faisions à PISSILA, c'est-à-dire :
- acheter des médicaments pour le centre de soins
- consentir des micro-crédits , acheter de la nourriture, si le besoin s'en fait sentir.
- acheter et faire installer des moulins à grains dans des villages (comme déjà fait sur la commune de Ouintokoulga).

A CE JOUR :

- 12 micro-crédits ont été consentis à des femmes de KOUPELA.

- Un important micro-crédit a été consenti à un groupement de femmes handicapées (dont certaines atteintes de poliomyélite), pour leur permettre de développer leur atelier de tissage. Ce micro-crédit va leur permettre d'acquérir de précieuses matières premières nécessaires à la fabrication de nappes et de pagnes.

+ d'informations :

Association Entrons dans leur Danse - 70 Impasse des Oliviers - 30200 CHUSCLAN
07.60.75.86.20 // jeagi@orange.fr



Moulin à Ouintokoulga

MARCHE ARTISANAL & GOURMAND

Le marché artisanal et gourmand organisé par les membres de l'association, le 12 mai, a connu, malgré le fort mistral qui soufflait, un franc succès. Les exposants étaient satisfaits et nous ont sollicités pour renouveler l'opération.



SITUATION à BURKINA-FASO

Au Burkina-Faso, la situation est catastrophique. Partout, des exécutions d'autorités coutumières et religieuses, ainsi que de fidèles de diverses confessions (musulmans, catholiques, protestants), des assassinats d'enseignants, des enlèvements de personnes, des menaces contraignant à des fermetures d'écoles et d'infrastructures socio-sanitaires, etc.

Cette année, dans certaines localités du Nord et de l'Est du pays, plusieurs écoles ont été incendiées, et des enseignants ont déserté leur poste après avoir reçu des menaces d'hommes armés qui leur ont demandé d'abandonner l'enseignement classique au profit des études coraniques.

A la date du 15 février 2019, 1.135 établissements scolaires étaient fermés, empêchant ainsi 154.233 élèves, dont 46% de filles, du droit à l'éducation. Dernièrement, à Pissila, le commissariat et un maquis (café) ont été incendiés. Les vitres d'un collège ont été cassées.

Contrairement à ce que nous avions prévu, pour le moment nous aller laisser en suspens l'achat de tables et bancs pour les écoles.

UN GRAND MERCI à TOUTES et TOUS !

Nous n'oublions pas que toutes nos actions sont possibles grâce à vos cotisations, dons, partenariats et fonds récoltés par les membres de l'association qui s'investissent, et mènent tout au long de l'année de nombreuses actions sur le terrain, alors encore une fois : UN GRAND MERCI à TOUTES et TOUS !

AGENDA

Marché de Noel

Devant le succès rencontré par le marché artisanal, et les sollicitations des exposants, nous avons prévu d'organiser un marché de Noël. Ce marché de Noël aura lieu le DIMANCHE 1er DECEMBRE.
Il nous reste à prendre contact avec la Mairie pour connaitre les exigences locales et les règlementations à respecter pour l'organisation d'un tel évènement.

Repas 2020

Le 14 Mars 2020 est la date retenue pour notre repas annuel.
Cette soirée sera animée par le groupe SEVEN STYLE.

Les Amis de Gicon et du Patrimoine

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 1er mars. Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Les participants ont pris acte du départ de Lyse Couston et de la démission de Marie-Antoinette Méric du poste de secrétaire ; ils ont accepté à l'unanimité la candidature de Violette Bouzon. A la fin du mois, une assemblée générale extraordinaire a dû être réunie, à la suite de la démission d'Annie Jullian du poste de trésorière. La candidature d'Alain Ouvray a, elle aussi, été acceptée à l'unanimité.





Au mois de janvier, Laurent Marrosu a effectué, à la demande de la Mairie, la restauration de la colonne-croix provenant de l'ancien cimetière (situé initialement à l'emplacement de l'église actuelle et déplacé en 1839) et a procédé à la remise en place, avec soudure de la croix en fonte, de celle du quartier des Gratory (face au croisement de Marcoule).

Trois visites ont ponctué les premiers mois de 2019. L'après-midi du lundi 25 janvier, le site a accueilli, sur proposition de l'association, les élèves du Gréta de Frédéric Dejoie, sommelier de Maison Sinnae (groupe Laudun Chusclan Vignerons) ; formation : Métiers, langues et tourisme et le vendredi 19 avril des membres de l'association Solidis d'Avignon.



Enfin, le samedi 4 mai, les dynamiques membres de l'association des Amis du Patrimoine Montfrinois ont effectué, le matin une visite du village et de la médiathèque et l'après-midi, après un repas à la ferme, de la chapelle et du château.

Le dimanche 7 avril, l'Académie de Lascours a souhaité clôturer, au château de Gicon son



colloque de 4 jours consacré à Nos paysages intérieurs et extérieurs d'ici et d'ailleurs par plusieurs interventions sur Les paysages vus de Gicon et un brunch. Cette manifestation a remporté un vif succès.

Nous regrettons que la sortie prévue le 24 mai à Saint-Gilles, afin de visiter l'abbatiale restaurée et les maisons romanes, n'ait pu avoir lieu, faute de participants. Nous préparons activement la traditionnelle messe-pèlerinage à la chapelle Sainte-Madeleine, fixée au samedi 29 juin à 18h30, ainsi que, sur une proposition de Marie-Antoinette Méric, la soirée médiévale programmée, en collaboration avec la Guilde de l'Histoire, le samedi 13 juillet, à partir de 18h.



Comme chaque année pour les Journées européennes du Patrimoine des 21 et 22 septembre, les portes seront ouvertes de 10h à 19h et des visites sont programmées à 14h.

L'association participera, bien sûr, aux 21èmes Vendanges de l'Histoire, les 12 et 13 octobre, par des visites du château le vendredi pour les camping-caristes et du village le samedi matin. Elle participera également au défilé costumé le dimanche.

Alex'Quisse

Quelques événements à noter …

En Avril : Soirée moules frites (merci Serge …) Tous les adhérents ont joué le jeu et bien participé à l'animation inédite du Karaoké préparé par Serge et Colette.
A renouveler sans modération.

En Mars : Exposition aux 7 sources Bagnols
En Avril : Exposition commune avec Sculp'Art à la salle du stade
Le vernissage a eu lieu le vendredi soir et fut un franc succès : beaucoup de visiteurs qui sont restés tard dans la soirée ont pu apprécier la mise en scène des oeuvres et des tableaux exposés.

Le buffet délicieux et abondant grâce à la participation motivée de tous les adhérents des deux associations a régalé tout le monde.

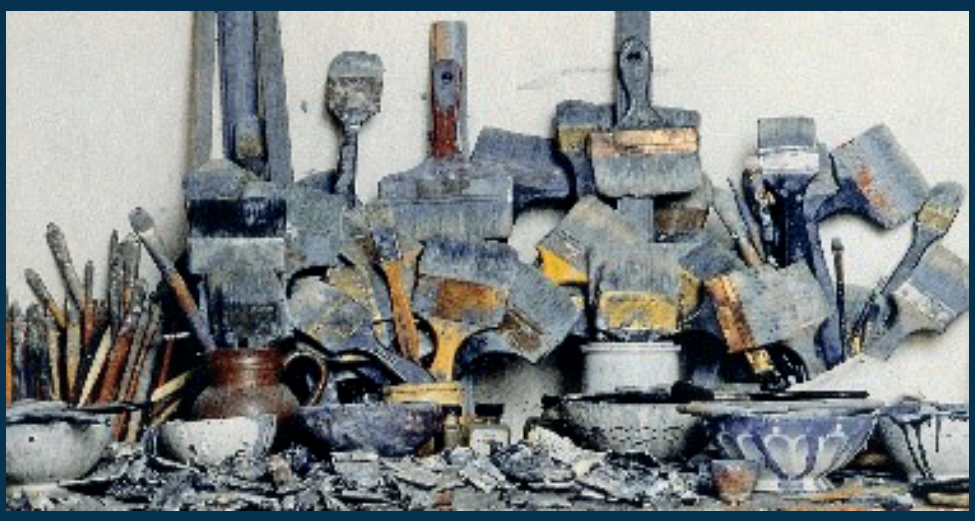


En Juin : Exposition à la Chapelle St André de Sévanes , St Paul les Fonts. :
« LES PINCEAUX S'EMMELENT »

Expo commune avec 3 autres associations de peinture : le thème étant cette année : « Chacun peint son village » vous pourrez y découvrir Chusclan sous plusieurs angles ! Vernissage le vendredi 21 Juin 18h, l'expo sera visible les samedi et dimanche après midi de 14 à 18h.

Enfin, pour clôturer l'année, nous nous retrouverons pour un repas au restaurant avec les adhérents et leur famille.

Rendez-vous à l'Atelier le lundi 16 Septembre à 17H, pour inscription et début des cours.



Les Pattes Actives

LES ACTIONS DU 1ER SEMESTRE 2019 DE L'ASSOCIATION



Encore un début d'année chargé pour les Pattes actives avec :

- La Rando des rois et ses 300 randonneurs

- La 10ième édition du trail 'une monotrace pour deux châteaux ' et ses deux courses 'l'Enfant Terrible' et 'l'Excellence' qui a rassemblé près 500 participants et pour la première fois a fait honneur à son nom en traversant les deux châteaux. La météo a également permis la traversée de la Cèze.
La rando baptisée 'La Monticaud' associée à ce trail a fait découvrir de magnifiques panoramas aux quelques 45 randonneurs.

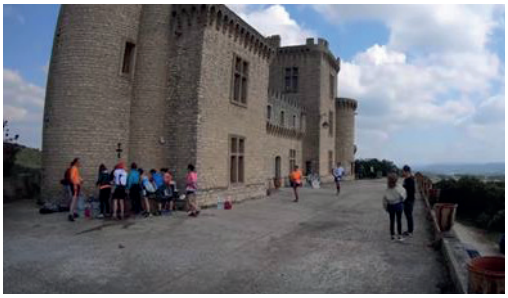




- S'est déroulé également la sortie au Ventoux le 22 juin pour apprécier le lever du soleil au sommet du géant de Provence.

- La clôture de la saison s'est faite le 4 juillet autour d'un petit buffet avec tous les adhérents mais n'ayez crainte la reprise est déjà au programme de septembre avec également l'assemblée générale.
Un grand merci à tous les adhérents et bénévoles qui s'impliquent, participent et nous aident dans l'organisation de nos événements.







Ensemble Vocal Monticant

Voici l'année qui s'achève, le temps pour nous de faire le bilan de nos activités :

A ce jour, une trentaine d'adhérents suivent assidûment les cours donnés par notre chef de chœur Christel LINDSTAT.

Le samedi 25 mai 2019 à la salle multiculturelle de Chusclan et devant une assistance nombreuse nous avons présenté le « 9ème Printemps des Chorales » entouré de trois autres chorales venues d'horizons différents.
Les prestations des chorales présentes ont su enchanter nos oreilles et nous donner l'occasion de passer un excellent moment.

Le samedi 15 juin 2019 le « Groupe Vocal des Gorges de l'Ardèche » de St Marcel d'Ardèche nous a reçus avec l'ensemble vocal « Les Oliviers de Nyons ».

Le dimanche 23 juin 2019 devant une très nombreuse assistance nous avons chanté avec les « Voues de Bagnou » en l'église de St Marcel de Careiret.

A l'invitation du Syndicat des Vignerons de Chusclan, nous participerons aux Vendanges de l'Histoire. Nous donnerons un concert en l'église St Julien le samedi 12 octobre 2019.

Le dimanche 10 Novembre 2019 , en l'église Saint Julien de Chusclan, aura lieu le « Concert autour de l'orgue » organisé par le comité paroissial et la municipalité.

Comme chaque année et à la demande de Monsieur Le Maire nous participerons à la Cérémonie du 11 novembre 2019.

Le «10ème Printemps des Chorales» aura lieu le Samedi 25 Avril 2020 à la salle multiculturelle de Chusclan.

C'est dans la bonne humeur que le vendredi 14 juin 2019, nous avons clôturé l'année autour d'un bon repas.

Les cours reprendront le mardi 3 septembre 2019 à la salle du stade de 20 H à 21 H 30 sous la direction de notre chef de chœur Christel LINDSTAT

Les personnes intéressées par le chant vocal peuvent contacter :
Madame Chantal BREYSSE
06 77 85 49 06
Madame Jackie LIPPI
06 23 99 73 09





ASSOCIATION TERRE ET FORMES

L'année 2019 s'est terminée avec le vernissage et l'exposition de l'atelier le 28 juin 2019 :
Les nouvelles réalisations ont été appréciées par les visiteurs.
Chacun peut trouver sa place dans cet atelier associatif. Nous sommes fiers de pouvoir compter parmi nos adhérents toutes sortes de personnes, adultes comme enfants, venant d'univers différents, qu'ils soient débutants ou initiés, de leur faire découvrir la terre ou approfondir leurs connaissances sur toutes sortes de techniques, grâce un professeur diplômé. Nous recevons également au sein de notre atelier des adultes, des enfants et des adolescents porteurs d'un handicap. Outre les adhérents à l'année, nous pouvons également vous apporter notre expérience lors d'un évènement de la vie : réalisation d'un cadeau d'anniversaire, ou d'un cadeau de Noël, journée entre amis à l'occasion d'un enterrement de vie de célibataire...

Voici quelques exemples en images.

adultes







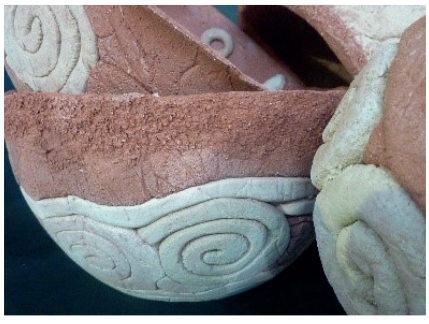




adulte pour un anniversaire



adulte en entreprise



mosaïque en cèze



enfants





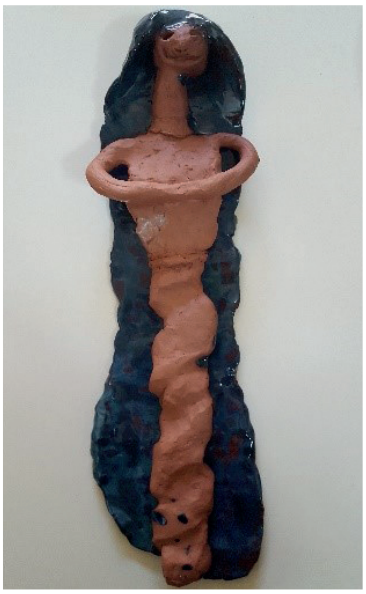






publics
en situation de handicap







Tarifs

115€ le trimestre + 25€ d'adhésion annuelle pour 6h de cours par semaine max. (terre et émaux en supplément...)
Cartes cadeau à votre disposition : 6 cours de 3h pour 72 euros

Horaires

Lundi mardi & jeudi de 14h30 à 20h30 - Cours pour les enfants le mercredi

Infos & Contact : www.terre-et-formes.jimbo.com

Maria WALTZ = 04 66 50 96 01 ou 06 31 15 93 22 - Maison des Arts = 04 66 82 84 34

Atelier SCULPT'Art

L'aventure continue sous les toits de la Bergerie à CHUSCLAN, avec nos rendez-vous hebdomadaires des mardis, mercredis et jeudis.

La sculpture est un art difficile qui exige patience et rigueur mais qui demande aussi beaucoup de temps. Aussi, il est préférable de programmer 1 à 2 séances par semaine pendant 1 à 2 mois pour la réalisation d'un projet. Plusieurs mois peuvent donc être nécessaires entre le démarrage, le séchage, la cuisson et la patine. Par conséquent, cette année, nous avons mis en place un planning de cuisson et limité de nombre de pièces par personne afin d'améliorer notre fonctionnement et permettre à chacun de progresser correctement dans son travail.

Trois intervenants sont venus nous proposer leurs savoirs-faires et partager leurs expériences tout au long de cette année :

Au 1er trimestre c'est Yvette ARNAUD qui a démarré les cours tous les jeudis après-midi. Forte de son expérience dans le modelage ainsi que dans la pratique de la sculpture sur pierre, elle nous a accompagnés lors des différentes phases de travail au rythme de chacun. Elle s'attarde sur chaque sujet et personnalise ses conseils. Individuellement elle rectifie et corrige les erreurs. Pour certain, c'est au démarrage que les difficultés se ressentent mais pour d'autres seulement quelques heures suffisent pour maitriser leur pièce.

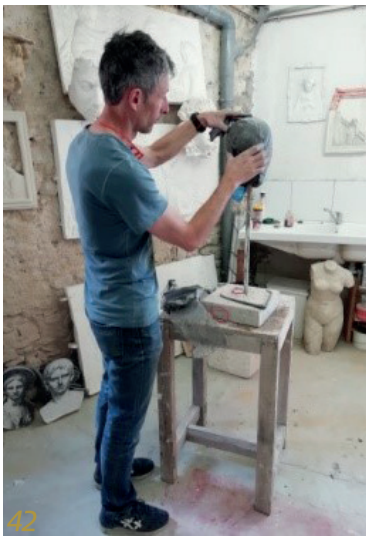
Au cours du 2ème trimestre, Françoise MULET qui intervient depuis la création de notre association, est venue animer un stage de 2 jours soit 16 heures en tout et permettre aux débutants de démarrer leur création avec d'excellentes notions de bases indispensables pour évoluer dans la sculpture. De cette façon et grâce à son assistance, il est tout à fait possible de réaliser 1, voire 2 pièces en intégralité dans le week-end.

Enfin, au 3ème trimestre, nous avons eu la chance de vivre une expérience unique chez Jean MAUDET, sculpteur et restaurateur des monuments historiques. Nous avons passé 2 jours dans son atelier en immersion total où nous avons appris à développer notre sens artistique et à exiger de nous un travail de précision. Dans une ambiance chaleureuse mais studieuse, Jean a su nous faire partager son art, sa culture et sa passion !

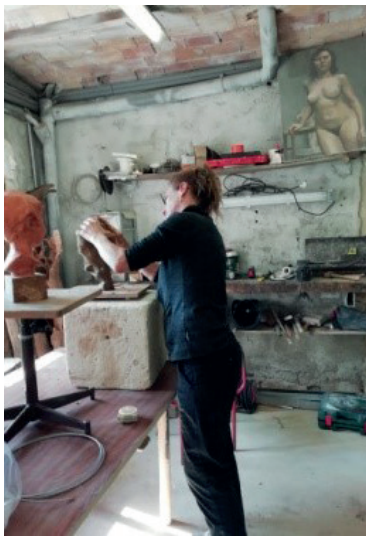
Mais cette année, au mois d'avril, nous avons franchi le pas et avons organisé notre première EXPO ! Avec l'aide de tous les adhérents ainsi que d'un grand nombre de bénévoles et en collaboration avec les Associations ALEXQUISSE et CEZE DANZE, nous avons mené à bien ce beau projet et vécu une belle expérience. C'est autour des tonneaux que nous avons partagé quelques verres et tapas dans une ambiance très festive !

L'atelier fermera ses portes le 11 juillet 2019 pour les rouvrir le 3 septembre 2019.

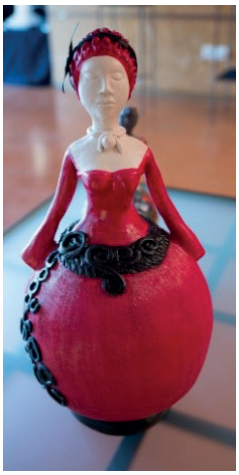
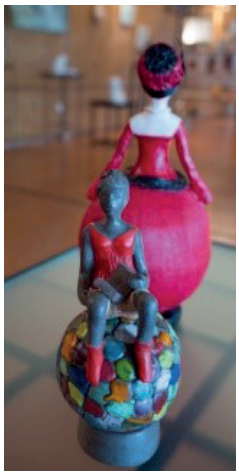


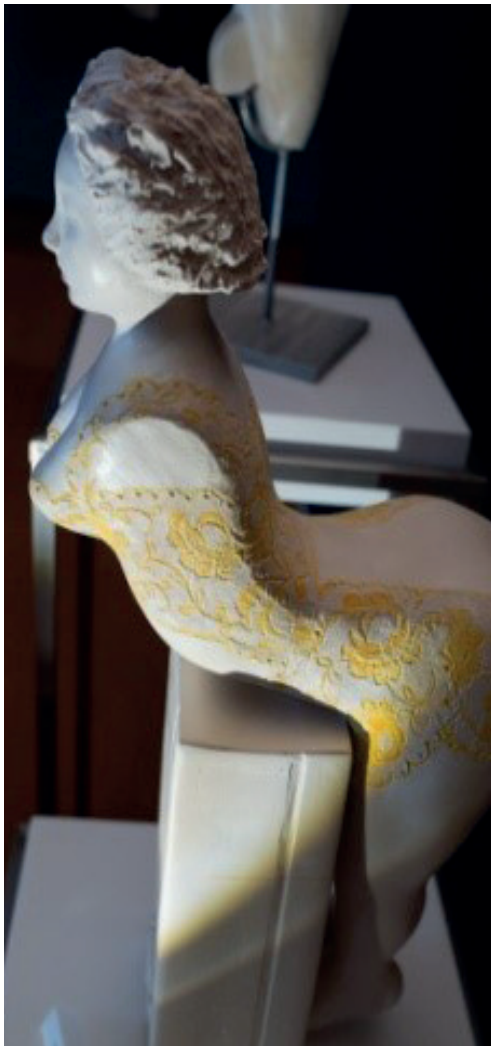















APE Chusclan

Une année scolaire toujours aussi riche avec de nombreuses animations pour le plaisir des enfants. Sans compter les imprévus aussi… Le bureau tient à remercier l'implication et le soutien des membres actifs, des parents d'élèves et de la Mairie.

Le Rallye des CDR Primeurs le samedi 17 octobre 2018
Cette année encore, le Cyclo Club Chusclan nous a permis de tenir un stand de crêpes et de gâteaux pour le bénéfice de l'APE. Un grand merci à eux.

La Fête d'halloween



le mercredi 31 octobre 2018
Sorcières, vampires et autres monstres étaient bien évidemment au rendez-vous pour faire trembler les habitants du village !!!!! Les parents n'étaient pas en reste. Après une bonne récolte de bonbons, la fameuse soupe à la citrouille les attendait sur le parvis de l'église pour se réchauffer. Un grand merci à Denis pour la soupe.

Un marché de Noël - le samedi 8 décembre 2018 a été organisé par l'APE à la Bergerie :
*Quelques exposants créateurs
*Des ateliers créatifs spécialement élaborés pour les enfants. Certains ont pu écrire leur liste de souhaits au Père-Noël.
*Un coin gourmand pour petits et grands avec vin chaud, chocolat chaud et crêpes. Quoi de mieux pour terminer l'année 2018 ?
La bonne humeur et l'esprit de Noël étaient au rendez-vous.
Nous espérons pouvoir réitérer cette expérience l'année prochaine.

La Boom des lutins



le vendredi 21 décembre 2018
Un moment festif devenu incontournable avant les vacances scolaires où petits et grands se retrouvent pour danser et partager un moment de convivialité en musique.

Et pour bien commencer la nouvelle année : Le traditionnel loto - le dimanche 10 février 2019



Cette manifestation rencontre toujours un grand succès avec une salle multiculturelle comble et de nombreux lots grâce à la générosité des commerçants de Chusclan et des villages alentour et de l'APE. Les heureux gagnants ont pu repartir entre autre avec un trampoline pour les enfants, un week-end Thalasso, soins de beauté, un extracteur de jus, ou encore jambons etc…

Le carnaval de l'école



le vendredi 12 avril 2019
Pas de défilé dans le village cette année. Pour l'occasion, les élèves avaient revêtu des déguisements hauts en couleurs.
Un spectacle féérique, magique et inoubliable s'est tenu dans l'école et au parc pontal, financé par l'APE, grâce à la Compagnie Parapluie. Enfants, parents et enseignants sont repartis des étoiles plein les yeux. S'en est suivi un goûter offert par l'APE.

Sorties financées par l'APE

*Une sortie théâtre pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 le mardi 26 mars 2019 : le Petit prince à Fabrik'Theatre sur Avignon

*Le Seaquarium pour les classes de maternelles et CP le 13 juin 2019 au Grau du Roi



Kermesse et Fête de l'école les 28 et 29 juin 2019

Cette année, l'APE avait décidé en accord avec l'équipe enseignante et pour le confort des élèves que le spectacle de l'école se fasse le vendredi 28 juin 2019 puis que la kermesse se déroule le samedi 29 juin 2019 de 16h à 19h suivie par le traditionnel repas de la fête de l'école. Mais c'était sans compter avec la canicule !!!

Un grand merci à l'association Terres et Formes qui a transféré son exposition à la salle du Stade pour que les élèves puissent présenter leur spectacle de fin d'année à leurs parents dans la salle climatisée de la nouvelle salle multiculturelle.

La fameuse canicule aura eu raison de la kermesse qui a dû être annulée pour des raisons de sécurité et des recommandations de la Préfecture.

Et le repas s'est déroulé dans la salle multiculturelle avec 2 foodtrucks au choix : Aurélien Grisard et Les Jardins de Gaïa ont régalé nos papilles.



Ambiance garantie une superbe animation musicale grâce à Lucas et Joël.

Et pour clôturer l'année, Une dernière sortie dans un parc d'accrobranche - le 3 juillet 2019

L'APE a organisé et financé pour les élèves une sortie ludique et sportive, hors temps scolaire, à Saint Julien de Peyrolas au parc « Accroche Aventure » pour grimper dans les arbres et faire de la luge d'été. Une journée magnifique et chaude où les enfants ont dû se surpasser pour leur plus grand plaisir.

Fous rires, cris et émotions intenses garantis !!!



Le bureau de l'APE tient une nouvelle fois à remercier les parents d'élèves et la Mairie de Chusclan pour cette année 2018-2019 et vous souhaite de bonnes vacances



Le bureau de l'APE tient une nouvelle fois à remercier les parents d'élèves et la Mairie de Chusclan pour cette année 2018-2019 et vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Rendez-vous dès la rentrée pour de nouvelles aventures !!!

Le nouveau bureau a été élu suite à l'assemblée générale du 1er octobre 2018

Présidentes :
ROUQUET Julie et TASKIN Virginie
Trésorière : PIGUEL Alexandra
Trésorière- adjointe
FEUILLADE Emily
Secrétaire LAUTRU DURAND Claire
Secrétaire- adjointe
JUVIN Stéphanie

Contact et information
ape.chusclan@gmail.com
Panneau d'affichage devant l'école
Boite aux lettres dans l'école

Fête de la Musique

Organisée par le syndicat des vignerons de chusclan au coeur du Parc Pontal le 21 juin dernier.
En première partie : 2 jeunes artistes guitare/voix issus de notre école de musique.
Le show a ensuite été assuré par le groupe Alter Egaux !

Crédits photos : Pierrick Pobelle & Philippe Carré









Sud de France

CHUSCLAN

LE GARD MILITANT DU GOÛT

Vendanges de l'Histoire

12 & 13 octobre





vignobles & découvertes

MAIRIE DE CHUSCLAN

Fête du Terroir & Traditions Vigneronnes

Fête organisée par le Syndicat des Vignerons de Chusclan

Midi Libre

MAISON SINNAE DES TERROIRS, UNE ÂME

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

GARD 3.0 Département

Gard Rhodanien

cea

orano Donnons toute sa valeur au nucléaire

Groupama la vraie vie s'assure ici

CA LANGUEDOC

PERRET Groupe PERRET

VOA Verrerie d'Albi

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

AGENDA

AOÛT

30. Inscription *Chuscl'en Forme* à la Bergerie (rdc) à 18h30

OCTOBRE

12. 13 Les Vendanges de l'Histoire
Syndicat des Vignerons de Chusclan

19. Début des Vacances Scolaires de la Toussaint

SEPTEMBRE

2. Rentrée Scolaire *Ecole de Chusclan*

2. Reprise des cours *Chuscl'En Forme*

3. Ouverture Atelier *Sculpt'art*

3. Reprise Salle du Stade à 20h
Ensemble Vocal Monticant

14. Soirée *Entre Chusclan et Pissila* sur la place de la Mairie

16. Reprise *Alex'Quisse*
Inscription & début des cours à 17h

21. 22 Portes Ouvertes
Chateau de Gicon
Journées Européennes du Patrimoine

NOVEMBRE

3. Fin des vacances scolaires de Toussaint

5. Sortie au New Kabaret *La Belle Epoque*

11. Repas de l'amitié suivi d'un loto *La Belle Epoque*

23. Rallye Cycliste des Côtes Du Rhône

DÉCEMBRE

1. Marché de Noël
Entrons dans leur Danse
(sous réserve des autorisations)

21. Début des Vacances Scolaires de Fin d'Année

JANVIER

5. Fin des vacances scolaires de fin d'année

COMMUNE DE CHUSCLAN
BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER À JUIN 2019